L'ETENDARD,
Journal Quotidien, paraissant le matin et le soir.
BUREAUX: 87 RUE ST-JACQUES.
ABONNEMENT POUR LA VILLE
UN AN....................[illegible]
SIX MOIS....................[illegible]
ABONNEMENT POUR LA CAMPAGNE:
UN AN....................[illegible]
SIX MOIS....................[illegible]
ABONNEMENTS A L'ETRANGER:
Pour l'Angleterre, la France, l'Italie et tous les pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de [illegible] (15 francs). Pour les Etats-Unis, il est le [illegible]
EDITION HEBDOMADAIRE.
ABONNEMENT....................$1.00 par année.
Cette édition de huit grandes pages de matière à lire renferme en outre une feuille de [illegible] pages de feuilleton donnant à la fin de l'année 4 volumes de plus de [illegible] pages chaque.
Tout abonnement est payable d'avance.

L'ETENDARD

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Redaction — M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

TARIF DES ANNONCES.

		Par ligne
Première insertion	....	$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours	....	0 05
do	trois fois par semaine	0 07
do	deux fois do	0 08
do	une fois do	0 08
Un mois, tous les jours	....	1 00
Deux mois,	do	1 50
Trois mois,	do	2 00
Six mois,	do	3 00
Un an,	do	5 00

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 cen tins.
Avis de Naissance, Mariage ou Décès
Demandes d'emploi,
Demandes de domestiques ou employés.
Annonces pour chambre ou pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés.
AVIS
Toutes Notices et Avis Spéciaux en faveur de Manufacturiers ou de Corporations privées ou publiques, etc., seront insérés à raison de vingt centins la ligne.

2me ANNEE — MONTREAL, MARDI, 10 FEVRIER 1885. — No. 33

LE CHIEN D'OR!

Légende Canadienne.

[Enrégistré conformément l'Acte de 1875 sur la propriété littéraire et artistique.]

(No. 133)

(Suite)

XIII.

—Je viens aussi de voir Pierre Philibert, dit madame de Tilly, après un moment d'amer silence.

—Vous avez vu Pierre? s'écria Amélie dans une étreinte nouvelle de la douleur.

—J'étais en prière auprès des restes de son père quand il est entré. Il n'était pas attendu si tôt... Chère Amélie, je n'ai rien vu jamais de navrant comme son muet désespoir!

—Et qu'a-t-il dit? qu'a-t-il fait? Ne nous a-t-il pas tous maudits, vous! moi! et surtout Le Gardeur?... N'a-t-il pas appelé la vengeance du ciel sur la maison de Repentigny?

—Dans l'effondrement de son bonheur, il n'a maudit personne! Il n'a accusé personne du mal qu'on lui faisait. Il s'est bien douté que Le Gardeur était un aveugle instrument.

—Comme il est bon!...

—Il m'a demandé où tu étais; qui tu avais pour te consoler ou pleurer avec toi...

—Il vous a demandé cela?... ô le bon cœur!... le noble caractère!...

Et elle fondit en larmes.

—Et il ne provoquera point Le Gardeur, demanda Héloïse d'une voix tremblante?

—Il est touché du désespoir de Le Gardeur et il sait d'où part le coup qui a tué son père.

—Mon Dieu! mon Dieu! exclama Amélie, au milieu de ses pleurs, combien la perte que je fais est grande!... Pierre, mon noble Pierre, mon fiancé! mon époux! ah! c'est donc vrai que nous sommes à jamais séparés? à jamais perdus l'un pour l'autre!... O ma tante! je lui ai juré ma foi... je lui appartiens... je ne puis plus me séparer de lui!... Il sera à moi pour toujours... A moi dans la mort! à moi dans la tombe!... à moi dans le ciel!...

—Calme-toi, mon enfant! Ma pauvre Amélie! calme toi, ou je ne te dirai pas tout.

—Tout? vous ne dites pas tout? Ah! parlez, je serai calme. Tenez! voyez comme me voilà raisonnable!... j'écoute. Je ne dis plus rien...

Et la pauvre enfant cherchait à comprimer les rudes battements de son cœur, essuyait ses paupières humides, essayait de sourire même, malgré l'amertume de ses pensées.

—Il est venu pour te voir, reprit madame de Tilly.

—Ici? fit vivement Amélie en pâlissant.

—Ici. Mais il n'a pas eu la permission d'entrer dans le parloir même.

—Il est venu pour me voir! pour me voir! répéta la jeune novice avec une émotion pleine de ravissement et de tristesse aussi pourtant...

Et ses beaux yeux levés au ciel roulaient de grosses larmes.

Elle ajouta presque aussitôt:

—Je serais morte de honte à ses pieds... Il valait mieux ne pas le recevoir sans doute... Mais pourquoi lui refuser cela?

—La mère Migeon est juste mais sévère. Elle est la tante de Varin, et n'aime point les Philibert. Ton entrée au couvent cause un mortel chagrin à Pierre, ajouta-t-elle, car il sait ce que cela veut dire.

—Hélas! pouvais-je faire autrement? Oserais-je mettre dans sa main loyale, ma main souillée de sang?... Mais il me pardonne; il ne m'oublie point; il m'aime encore! Ah! c'est une consolation qui me reste dans ma triste infortune!...

—Mes chères enfants, je vous quitte pour vous revoir bientôt, fit madame de Tilly en embrassant ses nièces.

Soumettons-nous à la volonté du Seigneur, continua-t-elle; quand vient la nuit, les objets disparaissent dans l'obscurité, et nous ne les apercevons plus; ils sont comme s'ils n'existaient point, et cependant, ils existent toujours, et quand rayonne la lumière ils apparaissent de nouveau. Nous sommes dans les ténèbres à cette heure, et nos regards ne voient plus que l'image de Notre-Dame de Grand Pouvoir; au pied de laquelle brûle la lampe de Repentigny; mais le soleil de la justice se lèvera un jour pour tous.

CHAPITRE LVIII.

OH! QU'ILS SONT BEAUX DANS LA MORT SES RESTES BÉNIS!

I.

Depuis longtemps le chant des vêpres avait cessé. C'était le soir; et l'angelus, s'échappant en accords mélodieux de tous les beffrois, venait d'inviter la terre à bénir la mort et la vie.

Les religieuses du monastère entraient dans leurs humbles cellules, et les enfants dont elles avaient la garde reposaient dans les dortoirs peuplés de songes gracieux.

Des bougies vacillantes plongeaient leurs timides rayons dans les ombres des grands corridors, ou de temps en temps résonnaient les pas discrets des pieuses femmes qui sortaient de la chapelle.

Comme le flot sonore qui chante pendant que la lune paisible l'enveloppe de ses clartés, la mère Ste Madelaine de Borgia, à genoux au pied de la statue de St. Joseph, avait entonné l'hymne solennelle.

Ave, Joseph, fili David juste!
Vir Mariæ de quâ natus est Jesus!

(A continuer)

REPRODUCTIONS.

DISCOURS DU PAPE.

En la fête de l'Epiphanie, la Société de la jeunesse catholique italienne a eu l'insigne honneur d'être reçue en audience solennelle par N. T. S. P. le Pape. Le président général a lu une adresse pleine d'ardeur et de sentiments généreux. Voici la réponse de Léon XIII que nous empruntons au *Journal de Rome*:

Ils sont nobles et généreux, les sentiments dont vous êtes animés, ô fils très chers à Notre cœur; dignes sont les paroles qu'en cette réunion solennelle, vous Nous avez adressées. Nous vous donnons le plus ample éloge pour vous être mis ouvertement et résolument en cette voie de vous opposer par tout moyen à l'ennemi véritable qui aujourd'hui fait la plus terrible guerre à l'humanité, à Dieu et à son Eglise.

Déjà, d'autre part, même des pays autres que l'Italie, Nous avons reçu avec une grande consolation de Notre âme, des adresses de nobles jeunes gens qui protestaient de leur très docile adhésion aux enseignements contenus dans Notre Lettre encyclique *Humanum genus*, et Nous faisaient l'irrévocable promesse de ne jamais donner leur nom à la secte coupable, mais, au contraire, d'en vouloir combattre toujours l'esprit et les malignes influences. Nous, Nous n'avons pas laissé échapper l'occasion de les encourager, de les confirmer dans les résolutions prises, et de proposer à d'autres encore l'imitation d'un excellent exemple. Aujourd'hui pourtant, alors que de telles protestations ou de telles promesses Nous viennent de vous, en forme aussi publique et aussi solennelle, très chers fils qui représentez la Société de la Jeunesse catholique tout entière et les nombreux cercles qui la composent, Nous sentons grandir immensément en Nous la satisfaction, et venir spontanément à Nos lèvres le remerciement au Seigneur qui vous a si opportunément inspirés.

Embrassant en sa plénitude Notre pensée vous vous êtes donnés avec une ardeur juvénile à mettre en œuvre tous les moyens conseillés par Nous dans les susdites Lettres; c'est-à-dire le zèle et l'amour de notre très sainte religion, la diffusion du Tiers-Ordre de Saint-François; la faveur pour les conférences de Saint Vincent de Paul et pour les sociétés ouvrières, la préservation et le salut de la jeunesse. Nous ne pourrons jamais assez insister sur l'usage de ces moyens très chers jeunes gens. En effet, par un artifice très perfide, l'ennemi que vous combattez veut laisser les hommes dans l'ignorance de la religion, afin de les éloigner plus facilement ainsi de l'Eglise de Jésus-Christ. Ce doit être, au contraire, votre souci persévérant et assidu de répandre, autant qu'il est en vous, les vérités religieuses, de faire connaître à tous et aimer l'Eglise, cette tendre mère qui n'a d'autre mission sur la terre que le bien de l'humanité et de la mener au salut. Il est également dans les desseins de la secte de dépouiller la charité même de cette auréole chrétienne et de ce caractère sacré qui lui viennent de la religion; d'en faire un prétexte aux distractions, aux réunions, aux divertissements, qui la corrompent tout à fait, ou en diminuent immensément la valeur.

Vous, au contraire, chers fils, développez toujours davantage ces saintes associations dans lesquelles l'apôtre de la vraie charité, Saint Vincent de Paul, sut répandre l'esprit de Jésus-Christ, qui est l'esprit de sacrifice, qui sans bruit opère le bien, relèvre le pauvre et qui aux secours donnés aux besoins temporels, par une visée plus haute, ajoute encore le soulagement et le salut des âmes. De nos jours, plus que jamais s'agitent les classes ouvrières, imbues des maximes coupables de la Revolution, séduites par des hommes turbulents, ambitieux et audacieux, elles préparent à la société humaine de terribles catastrophes et à elles-mêmes la ruine la plus complète. Vous ferez une œuvre de haute importance sociale, si vous prenez l'initiative de ces sages institutions qui ont déjà fleuri en d'autres temps pour améliorer le sort de l'ouvrier, et cela par le soin maternel de l'Eglise, sans laquelle on essaie en vain de dénouer heureusement le nœud inextricable de la question sociale.

Enfin, c'est vous, très chers fils, qui par le caractère de la Société à laquelle vous appartenez et par la conformité de l'âge et des aspirations, êtes mieux en mesure d'approcher les jeunes gens; c'est vous qui devez avoir spécialement à cœur la jeunesse; la jeunesse, aujourd'hui tant visée dans sa foi, dans ses mœurs, dans son dévouement à l'Eglise; la jeunesse, à qui l'école, la société, les spectacles, la presse semblent faites pour insinuer plus abondamment le poison; la jeunesse, sur qui reposent en même temps les espérances et les craintes pour l'avenir des familles, de la société civile et de l'Eglise.

Que vos exemples, que votre sainte activité en attirent à vous une grande partie; que vos cercles prospèrent toujours et grandissent en nombre; que tous ceux qui vous donnent leur nom s'affermissent toujours mieux en cet esprit de *Prière*, de *Sacrifice* et d'*Action*, qui est la noble devise de votre Société. Ayez-la toujours présente devant vos yeux, surtout quand le monde essaie de jeter l'insulte et le dédain sur vous à cause de votre profession de catholiques, de votre obéissance et de votre dévouement au Siège Apostolique.

Ce serait une lâcheté trop indigne d'âmes généreuses que de rougir de sentiments qui ont toujours fait la gloire des esprits les plus distingués et les plus éclairés. Ayez-la toujours devant vos yeux, quand, par le même motif, on vous lance le reproche de ne pas aimer votre pays. Dites-leur plutôt, que ceux-là ne l'aiment pas qui, par haine de la religion et de l'Eglise, le privent de la source la plus abondante et la plus pure de sa prospérité; qu'ils ne l'aiment pas ceux qui veulent humilier et opprimer la Papauté, faire la guerre à une institution de laquelle l'Italie a retiré la grandeur, la gloire et la splendeur, et que les autres nations lui envient.

Très chers jeunes gens, la malice croissante des temps Nous apporte aujourd'hui de grandes amertumes et des difficultés sans nombre.

Mais au milieu de tout cela, ce Nous sera une grande consolation de savoir que, dans beaucoup de villes d'Italie, il y a un bataillon de jeunes gens qui, par leur vie, font honneur à la foi qu'ils professent au grand jour, qui pleinement soumis à leurs pasteurs et à leurs guides, sont prêts à se sacrifier pour Notre cause, qui est la cause de Dieu et de l'Eglise.

En avant donc! que votre courage soit égal au besoin des temps et à l'opiniâtreté de l'ennemi qu'il faut combattre. Nous, Nous vous suivrons toujours de notre prière, pour obtenir de Dieu pour vous le secours opportun. Nous vous en voulons donner pour gage la bénédiction apostolique que, du fond du cœur, Nous distribuons à vous tous ici présents et à toutes les sociétés catholiques italiennes.

IMPORTANT

EPILEPSIE

Spasmes, Eclampsie et Névroses sont radicalement guéris par ma méthode. Les honoraires ne sont dus qu'après succès. Traitement par correspondence.

Prof. Dr ALBERT,

Honoré par la Société scientifique française de la Médaille d'or de 1re classe pour mérites distingués.

6, Place du Trone, — PARIS.

E. CHANTELOUP,
MANUFACTURIER DE
CLOCHES
Pour Eglises, Collèges et Couvents
— AVEC —
Montures en Fer ou en Bois
Lampes, Suspensions et Fournitures
Pour intérieur des églises.
Eglises et Presbytères
Chauffés à la vapeur ou à l'eau chaude
BUREAU ET MAGASIN
587 et 593 RUE CRAIG
USINE:
2 à 26 rue Coté, Montréal
3m-31o 84

A BON MARCHE! A BON MARCHE!

POTS A TABAC!
Pots a Tabac!
353 POTS A TABAC

De tous les Patrons les plus recherchés. Une grande variété de Pipes en Ecume de Mer et en Bois, Etuies à Cigares, Porte Cigares et Cigarettes, etc., etc.

N'OUBLIEZ PAS

Mon assortiment de Pots à Tabac, il est plus considérable que ceux que vous puissiez voir, lesquels je vendrai à très bon marché pour Noël et le Jour de l'An.

Pots à Tabac depuis 19c à $7.00.

EN GROS ET EN DETAIL,
— CHEZ —
A. NATHAN,
71 Rue St-Laurent,
1916 Rue Notre-Dame,
MONTREAL.
20 dec-1no

Liniment Européen — M. CHS. HARRIS, 31 rue St-Antoine

POUR LES MALADIES des CHEVAUX

CHAS HARRIS, Ecr.,

J'ai fait usage de votre *European Liniment* dans des cas sérieux d'égratignures, et je prends plaisir à le recommander comme un article de premier choix, pouvant guérir en moins de temps qu'aucune autre préparation dont j'ai fait l'essai. C'est aussi un remède pour les écrasures et les coupures de toutes sortes, et les guérit promptement.

Votre serviteur,
J. H. KIMBALL,
Gérant de la "Montreal Horse Exchange," Grand Trunk Stockyard.
31m84-1a

A NOS LECTEURS

Nous recommandons les maisons et annonceurs suivants. Lisez leurs annonces. Quand vous irez y acheter, ou que vous leur écrirez, dites que vous avez vu leur annonce dans *L'Etendard*.

Sommaire des Annonces.

Marchandises Sèches et Nouveautés.

Dupuis Frères, 673 rue Ste Catherine
Dupuis, Dupuis & Cie, 605 Ste Catherine
S Carsley, 1765 rue Notre-Dame
Dupuis, Brien, Coutlée & Cie., ancienne maison Pilon, 647 et 649 rue Ste. Catherine.

Marchands-Tailleurs

Standard Clothing Hall, 1877 rue Notre-Dame

Chapellerie et Manchonnerie

Chs Desjardins & Cie, 637 Ste Catherine

Tapis et Prelarts

Jas Baylis & Fils, 1833 rue Notre-Dame

Ornements d'Eglise

L E Desmarais & Cie, 1628 Notre-Dame

Tapisserie

J B Rolland & Fils, 14 rue St Vincent
F Martineau, 501 rue Ste Catherine

Epiceries

Mathieu & Frères, 87 rue St Jacques
J B Richer, 468 rue Lagauchetière

Meubles

Jas Steel, 1906 rue Notre-Dame

Chaussures

O Giroux, 458 rue Ontario

Bois de Construction

D Parizeau, Coin Craig et St Denis
Hurteau Frères, 92 rue Sanguinet

Médecines Patentées

L'Oblitérateur de Léon & Cie., effaçant les marques de la petite vérole. G W Shaw, agent, 219 Tremont street, Boston.
Amers Canadiens et Diphthérine par le Dr Lacerte, de Lévis.
Vin de Quinine de Campbell
Sirop pour les enfants, du Dr Coderre
Davis, Lawrence & Co, Montréal
Préparation pour les cheveux, du Dr H R Gray, 144 rue St Laurent
L O Thayer, 1381 rue Notre-Dame.
Chs Harris, Liniment pour chevaux 31 rue St Antoine
Remède contre l'ivrognerie, Specific Golden Co, 185 Race street, Cincinnati, Ohio
Pilules de Noix Longues, Dr McGale
Eau de Floride de Murray & Lanman
Pain Killer de Perry Davis
Lotus of the Nile

Pianos

Lavigne & Lajoie, 1657 rue Notre Dame

Ferblantiers

Richard & Dion, 334 rue Amherst

Publications

La Revue Canadienne, Montréal
Encyclique Humanum Génus, à *L'Etendard*
Souvenir du Cinquantenaire de la St Jean-Baptiste 1884, à *L'Etendard*

Ferronnerie et Literie

L J A Surveyer, 1588 rue Notre-Dame
Frs Martineau, 501 rue Ste Catherine
Geo. Gale & Fils, Waterville, P. Q.

Fonderies de Cloches.

E Chanteloup, 587 à 593 rue Craig.
Henry McShane, Baltimore, Md. E-U

Avocats

Augé & Lafortune, 46 rue St-Vincent
C E Gratton, 6 rue St Jacques

Notaire

P G Morin, N P, 62 rue St-Jacques

Assurance

Compagnie Royale d'Assurance d'Angleterre, Montréal

Spécialités

Appareil pour la Galvanoplastie; Lumière Electrique Américaine. Fred. Lowey, 96 Fulton street, New-York.
Espérance pour les Sourds, par J H Nicholson, 7 rue Murray, New-York
Loterie Nationale du Curé Labelle, 17 Place d'Armes

A MM, les Curés et Marguillers,

Les PENTURES A RESSORT de GEER comblent une lacune existant dans beaucoup d'églises et autres édifices publics, fermant les portes et ne donnant aucun trouble. Références à messieurs les Curés de Oka, St. Barthelemi, Ste Brigide, de Montréal; St Jean-Baptiste, de l'Enfant Jésus, Vaudreuil, St. Policarpe, etc., ainsi que 10 paires employées au Palais de Justice.

Aussi les RESSORTS PNEUMATIC d'Elliott ne faisant aucun bruit. Vente en gros et en détail.

CHEZ
L. J. A. SURVEYER
1588 rue Notre-Dame
En face du Palais de Justice.
12 mai 84

D. PARIZEAU.
—MARCHAND DE—
BOIS de SCIAGE
BUREAU PRINCIPAL:
Coin des rues Craig et St. Denis,
(En face du Carré Vig)
—CLOS:—
Coin des rues Craig et St. Denis, et 430 rue Lagauchetière, près la rue St-Laurent, Montréal
Assortiment varié. Prix raisonnable.
27 fe

A VENDRE

5,000,000 de pieds de Bois de Sciage

De toute épaisseur, largeur et qualité, préparé ou brut. Lattes, Bardeaux sciés ou fendus, Colombage, etc., etc., au clos de

HURTEAU & FRERES,
92 rue Sanguinet, coin de la rue Dorchester
fev-1a

FRS. MARTINEAU,
IMPORTATEUR DE
PEINTURES, FERRONNERIES,

TAPISSERIE
10,000 PIECES.

En vente, les patrons les plus nouveaux et les plus variés. Aussi, 40,000 lbs de Blanc de Plomb Anglais importé, Vitres, Mastic, à des prix défiant toute compétition.
Une visite est respectueusement sollicitée.

501 rue Ste-Catherine
Entre les rues Panet et Visitation, Montréal.

VINS, LIQUEURS
CIGARES, Etc.

Nous annonçons à nos pratiques et au public que nous avons fixé notre nouvel établissement au

No. 87 Rue St. Jacques
(Près de la Place d'Armes.)

L'on trouvera chez nous un assortiment des plus complets en **Vins, Liqueurs, Spiritueux, Cigares, Etc.**, que nous venons de recevoir par voie d'importation directe.

Nous avons obtenu les agences de plusieurs des premières maisons d'Europe pour notre commerce des Vins et Liqueurs. Toute commande dont on voudra bien nous favoriser recevra de notre part la plus consciencieuse attention et notre marchandise sera vendue à des prix modérés et uniformes.

MATHIEU FRERES
30nv 84

Magasin de MEUBLES et de LITERIE
DE LA CITE.

L'endroit où l'on peut se meubler à meilleur marché et avec les meilleurs meubles.
Ameublement de Chambre à Coucher en frêne, à partir de $18.00.
Ameublements de Salons couverts en crin ou autrement, à partir de $40.

JAMES STEEL
Tapissier et Ebéniste
Nos. 1906 & 1908 rue Notre Dame
ov-1a

LOTERIE NATIONALE
— DE —
COLONISATION
— DE —
M. le Curé A. Labelle

VALEUR DES LOTS
$60,000
Gros Lot: $10,000

COUT DU BILLET
1ère SERIE....................$1.00
2me " 25c

Un tirage dans l'une et l'autre série aura lieu le 15 Avril 1885.

Pour plus amples informations s'adresser au Secrétaire, S. E. LEFEBVRE, No. 17 Place d'Armes, Montréal.
7 juin 1ne

Amers Canadiens.

Ce trésor des Dyspeptiques guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydropisies et les Rhumatismes.

PRÉPARÉS PAR LE
Dr. N. LACERTE
LEVIS, P. Q.

En vente chez les pharmaciens, et en dépôt chez Laviolette & Nelson, rue Notre-Dame.
50 cts. la bouteille. 6m-4m8

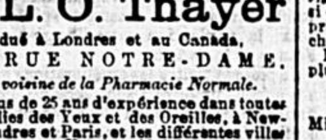

OCULISTE ET AURISTE
Dr L. O. Thayer
Gradué à Londres et au Canada,
1381 RUE NOTRE-DAME.
Porte voisine de la Pharmacie Normale.

Au-dessus de 25 ans d'expérience dans toutes les maladies des Yeux et des Oreilles, à New-York, Londres et Paris, et les différentes villes de la Puissance. Yeux artificiels posés sans opération. Guérison immédiate des yeux louches. 16ct-1a

AVIS AUX AMATEURS DE CHEVAUX

Le soussigné offre en vente une magnifique paire de chevaux bien pareils, d'une seule couleur, sous poil noir. Prix modéré.

THEOPHILE TRUDEL,
Prosper, comté de Champlain
28f 84-1no

Propriété a Vendre

Les manufacturiers et toutes personnes ayant besoin d'un vaste bâtiment pourront se procurer, à des conditions exceptionnellement avantageuses, cette magnifique bâtisse en pierre de taille et brique, couverte en fer blanc et surmontée d'un clocher portant le nom de l'Hotel Broadway et aussi connue comme "Propriété Hutchins," située à Hochelaga.

Cette spacieuse et solide construction peut aussi se diviser en logements.

L'eau de l'Aqueduc Montréal et de celle du fleuve y sont conduites par tuyaux séparés. Possession immédiate.

A VENDRE AUSSI A CONSTITUT
en bloc ou séparément 76 lots à bâtir, près de l'église.

S'adresser au notaire Léveillé, 30 rue St Jacques, ou à M. Jos. Léveillé, surintendant des pilotes, No. 98 rue St. Christophe.
inc-44

LA
REVUE CANADIENNE

Est la principale publication littéraire
—DU—
CANADA-FRANCAIS.

Elle se publie mensuellement par
Livraisons de 64 pages
Et elle contient régulièrement un grand nombre d'articles inédits dûs à nos principaux littérateurs.

LA REVUE CANADIENNE

Est maintenant dans sa **dix-neuvième** année d'existence.

Fondée en 1864, elle a traversé les grandes crises financières qui ont vu tomber les autres publications du même genre.

LA COLLECTION complète de la REVUE est le recueil le plus précieux de la littérature nationale.

La Série complète

comprend DIX-NEUF volumes qui font partie indispensable de toute bibliothèque canadienne

Les numéros du commencement de la nouvelle série (1881) sont accompagnés de deux index,—l'un par ordre alphabétique de matières et l'autre par noms d'auteurs,—qui permettent aux lecteurs de retrouver facilement les écrits publiés sur divers sujets.

Le prix d'abonnement à la *Revue Canadienne* est de

$2.50 par annee.

Toute communication concernant la rédaction doit être envoyée à
M. GUST. LAMOTHE.

Pour ce qui concerne l'administration, s'adresser à
M. FERD. ALTRUYE.

BUREAUX:
37 Rue St. Jacques.
Boite de Poste 1525, Montréal.

ON DEMANDE DES AGENTS dans toutes les localités. Rémunération avantageuse.

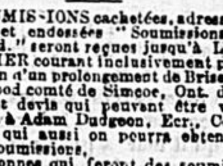

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour Collingwood," seront reçues jusqu'à LUNDI le 9 FEVRIER courant inclusivement pour la construction d'un prolongement de Brise Lame à Collingwood comté de Simcoe, Ont. d'après les plans et devis qui peuvent être vus en s'adressant à Adam Dudgeon, Ecr., Collingwood et de qui aussi on pourra obtenir des blancs de soumissions.

Les personnes qui feront des soumissions devront le faire sur des blancs imprimés et signées si elles veulent que leurs soumissions soient prises en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque *accepté* par une banque, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme *égale à cinq pour cent* du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de terminer les travaux entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. H. ENNIS, Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 12 Janvier 1885. 31-4f

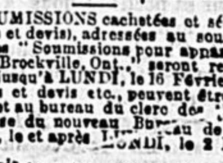

Avis aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS cachetées et séparées (avec plans et devis), adressées au soussigné, et endossées "Soumissions pour appareils de chauffage, Brockville, Ont.," seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, le 16 Février 1885.

Les plans et devis etc., peuvent être vus à ce bureau et au bureau du clerc des travaux de la bâtisse du nouveau Bureau de Poste, Brockville, le et après LUNDI, le 2 Février courant.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies et portent leurs véritables signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque *accepté* par une banque, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme *égale à cinq pour cent* du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de terminer les travaux entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le département ne s'engage pas cependant, à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

[Par ordre]
A. GOBEIL, Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 29 Janvier 1885. 31-4f

CHEMIN DE FER
CANADIEN DU PACIFIQUE

La Nouvelle Ligne
ENTRE
MONTREAL ET TORONTO,
PAR OTTAWA

Tableau des Heures pour l'Hiver à partir du 24 Novembre 1884.

TABLEAU DES HEURES	Express du jour	Express de nuit.
Départ de Montréal......	8.40 a.m	7.30 p.m
Arrivée à Ottawa......	12.03 p.m	11.00 p.m
Arrivée à Toronto......	9.55 p.m	8.30 a.m
Départ de Toronto......	8.25 a.m	7.55 p.m
Départ d'Ottawa......	6.07 p.m	5.17 a.m
Arrivée à Montréal......	9.42 p.m	8.50 a.m

Elégants chars-palais sur les trains de jour et somptueux chars-dortoirs sur les trains de nuit.

Prompte correspondance à Ottawa avec les trains de Sudbury, North Bay, Pembroke, Renfrew, Arnprior, et tous les points dans la vallée du haut de l'Ottawa.

Correspondance à Toronto pour tous les points de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest.

Pour plus amples informations concernant le tableau des heures des trains, les billets, les sièges dans les chars palais, les lits dans les chars dortoirs, etc., s'adresser au nouveau bureau de la compagnie à Montréal, pour la vente des billets.

266 RUE SAINT-JACQUES,
(Coin de la rue McGill.)

au bureau pour la vente des billets à l'Hôtel Windsor, à la station des Casernes.

GEO. W. HIBBARD,
Ass. Agen. Gén. des Pass.
W. C. VAN HORNE, ARCHER BAKER,
Vice-Président. Surint.-Général.
3 mai 1884-1an

Fonderie de Cloches
McSHANE

Manufacture ces célèbres Carillons, Cloches pour Eglises, Cloches d'Alarmes, Horloges publiques, etc. Liste des prix et circulaires envoyés gratis.

HENRY McSHANE & Co.,
31oct84 1a Baltimore, Md., E.U.

Industrie payante apprise en peu de temps
GALVANOPLASTIE

Depuis longtemps un grand besoin se faisait sentir dans l'art Galvanoplastique, c'était un appareil à bon marché, de première classe, avec lequel il y avait de l'argent à faire. Avec cet appareil, toute personne peut plaquer en Or, en Argent, en Nickel, des Montres, Chaînes, Jones, Couteaux, Fourchettes, etc. Cet appareil consiste en un Bassin Cimenté, à l'épreuve de l'Acide, Trois Batteries qui peuvent déposer 1½ oz de métal par jour: Broches de Suspension, Solution d'Or, une pinte de Solution d'Argent, un demi gallon de Solution de Nickel; aussi une boite de Lustre, qui donnera aux objets plaqués le fini et le brillant d'un ouvrage le mieux fait. Rappelez-vous que ces solutions prendront sur aucun métal, du moment que les instructions du livre seront suivies. **Prix, $3.50.** Pour Cinquante Centins Extra j'enverrai Six Chaines et Six Bagues, qui étant plaquées peuvent être vendues pour plus du chiffre de l'instrument. Notre livre, "L'or et l'argent pour le Peuple," envoyé gratis. Si ça ne réussit pas, nous échangerons notre appareil pour plus de sa valeur. Rappelez-vous que le tout est garanti, sinon, je rembourserai l'argent. Nous l'enverrons, balance payable sur délivraison, pour $1.50. Un autre appareil, dont bassin 12x10x6, seulement $5. Essayez-le. 300 par cent de profits. Livre envoyé gratis. Adresse:

FREDERICK LOWEY,
17n-3m 96 & 98 rue Fulton, New York City.

LUMIERE ELECTRIQUE AMERICAINE

Une lampe électrique complète avec batterie, broches, etc., avec les instructions pour la mettre en opération, sera envoyée, poste payée, pour **soixante centins.**

FRED. LOWEY,
96, — RUE FULTON, New-York, — 96
15 n 84 8m

PETITE VEROLE!

Ses marques peuvent être effacées

Maison LEON & Cie
51 Tottenham Court Road, 202 rue High, Stratford, — LONDRES, Angleterre.
Parfumeurs de S. M. la Reine

Ont inventé et patenté cette préparation

L'OBLITERATEUR!

qui efface les marques de la petite vérole pour toujours. Son application est simple et inoffensive, ne cause aucune douleur, ni inconvénient et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix: $2.50.

Cheveux Superflus
Le remède épilatoire de LEON & Cie

enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur,—les cheveux ne repoussent jamais.—Ce remède est très simple. Instructions complètes. Remède envoyé par malle, Prix: $1.00.

GEO. W. SHAW, agent général
219 rue Tremont, Boston, Mass.
15 n 84-6m

P. POULIN & Cie
Marchands en Gros et en Détail
D'Œufs, Volailles et Gibiers
No. 5 Marché Bonsecours,
RUE ST-PAUL.

Ont constamment en main des Volailles de choix à des prix modérés, et toutes sortes de Gibiers dans le temps permis.

Une réduction sera faite pour les Restaurateurs et les Hôteliers.

Effets livrés à domicile sans charges extra.
20 dec-1no

Richard & Dion.
FERBLANTIERS PLOMBIERS & Couvreurs
334 rue Amherst, Montréal,

Entreprennent toute espèce de Couvertures en tôle galvanisée, ferblanc, ardoise, et aussi toute sorte d'ouvrages en plomb, et posent des appareils à gaz et de chauffage. Réparations de toutes sortes faites sous le plus court délai et à des prix modérés.
14 fev-1a

L'ETENDARD

EDITION DU SOIR

A UN CENTIN

est maintenant en vente dans tous les dépôts de journaux.

CIRCULATION :

Circulation quotidenne assermentée, - - - 4,809

☞ Voir l'annuaire de MM. N. W. Ayer & Son pour 1884, page 680.

Circul. parmi le Clergé, - 510
Do do les Communautés et Collèges, - 104
614

Daily circulation, sworn, - 4,809

☞ See Ayer & Son's American Newspaper Annual for 1884, page 680.

Cir. amongst the Clergy, - 510
Do do Convents, and Colleges, - - 104
614

AVIS.

Nos abonnés en retard dans le paiement de leur abonnement sont instamment priés de nous faire remise au plus tôt ; les abonnements sont strictement payables d'avance

L'ADMINISTRATION.

☞ Notre Agence à Paris est la maison Oudin, libraire, 51 rue Bonaparte

☞ M. ELPHÈGE ARCHAMBAULT, de Woonsocket, R. I., [boîte 395], est notre agent général pour les Etats-Unis, et comme tel spécialement autorisé à prendre et collecter des abonnements à L'ETENDARD et à la REVUE CANADIENNE.

SOMMAIRE

1ERE PAGE.

Feuilleton : Le Chien d'or.
Discours du Pape.

2EME PAGE.

Notre prochain feuilleton—Trop parler nuit—De çi de là—Ligne de vapeurs entre le Canada et la France—Parlement Fédéral—Hygiène de l'homme—Contre le tabac et l'alcool—Affaires municipales—Nécrologie—Ecoles du plain-chant—Bazar.

3EME PAGE.

Télégraphies—Guerre de Chine—Guerre du Soudan—Une nouvelle messe—Compagnie du Richelieu—Société St-Jean-Baptiste—La Cathédrale de Montréal—Concours—Longueuil—La mairie—Assemblée—Séance—Incendie—Faits du jour—Commerce et finance.

4EME PAGE

Edition du soir.

L'ETENDARD

MARDI, 10 FEVRIER 1885.

LA SESSION

L'*Etendard* sera adressé durant la présente session du Parlement Fédéral, à toute personne ayant payé *une piastre* d'avance. Notre journal publie des compte-rendus complets des séances du Sénat et de la Chambre des Communes, transmis par télégraphe, outre nos correspondances parlementaires et une foule de renseignements complets et variés sur tout ce qui concerne les importantes questions de la politique fédérale.

Nos prochains feuilletons

Un ami de France, littérateur de haut goût, a bien voulu se charger de choisir parmi les chefs-d'œuvres les plus remarquables de la littérature française, des feuilletons pour l'*Etendard*.

Nous venons de recevoir, entr'autres :

STEPHANETTE

Délicieux petit chef-d'œuvre de M. René Bazin d'Angers, lequel ne fait que de paraître et a déjà été traduit en Italien et Allemand pour deux des plus importantes publications de l'Europe et

LE ROYAL PROSCRIT

l'un des de récits les plus entrainants et les plus mouvementés qui aient été écrits en français.

Nous nous empressons de faire part à nos lecteurs de cette bonne fortune et de les informer que nous en commencerons la publication, d'ici à quelques jours.

Trop Parler Nuit !

C'est ce qui était arrivé le trois février courant à cette bonne *Minerve*.

Pourquoi, aussi, être venue avouer si gauchement bien que indirectement, il est vrai, que M. Chapleau les a touchées, ses $14,000.00 ? Il y a bien des gens qui le savent : c'est un inconvénient pour nier.

Mais on n'aime pas, généralement, à donner volontairement son témoignage contre un gros bonnet qui a tout autour de lui des sbires bien payés à même le coffre public, *et qui sait se venger !* Donc, retirer l'aveu et nier audacieusement ; tel est le mot d'ordre auquel vient d'obéir *La Minerve*.

Naturellement, cela *coïncidant* avec la lettre qui suit de M. Wurtele, on espère que cela aura son effet.

Voici ce que disait d'abord *La Minerve*:

"M. Chapleau fut l'un des promoteurs de cette importante institution et ceux qui la dirigent ont pu lui voter, à titre de reconnaissance, comme cela se pratique dans toutes les institutions monétaires, *une somme proportionnée aux services personnels qu'il a rendus.*"

La Minerve du 3 février 1885.

Or, voici comment la *Minerve* tâche de détruire l'effet de ce malencontreux aveu. Ce n'est pas pourtant qu'elle y eut dit toute la vérité. Au contraire, elle y trompait habilement le public, mais elle avait cependant encore dit trop la vérité.

La reculade se lit comme suit :

L'on sait que les actions du Crédit-Foncier furent prises sur la place de Paris à une prime assez forte ; et dans le cours ordinaire des affaires, *le comité parisien attribua à chacun des actionnaires du Canada un bénéfice de 70,000 francs, comme représentant leur part de prime sur la souscription.* Cette attribution était tout à fait légitime, et l'honorable M. Wurtele ne fit que céder *à un sentiment de délicatesse, peut être exagérée*, en refusant, pour lui et pour l'honorable M. Chapleau, la part de bénéfices qui leur avait été ainsi attribuée. Quelques associés du Canada acceptèrent et reçurent cette prime, et la part afférant à MM. Chapleau et Wurtele *rentra dans le fonds général de la caisse* pour former partie de l'actif de la société. Ni M. Wurtele, ni M. Chapleau n'ont depuis reçu cette somme.

Ce que *l'on sait* encore mieux, c'est que M. Chapleau était venu assurer la législature que jamais *les capitalistes* FRANÇAIS ne consentiraient à placer des fonds au Canada, si on ne leur accordait pas *un privilège exclusif pour cinquante ans*, affirmation qui a été démentie par la compagnie elle-même quelques mois après.

Or, c'est grâce à ce privilège *exclusif* que l'on a de suite vendu les parts à 3 p. 100 de prime, ce qui a donné de suite à M. Chapleau un profit de 70,000 francs.

Comprenons bien la situation : les fidèles de M. Chapleau ont proclamé que c'était lui qui avait fait venir les capitaux français.

Les documents publics sont là pour prouver *qu'il n'y avait pas même songé.*

Son intervention ne commence que lorsque l'affaire est organisée et qu'il faut obtenir une charte de la législature.

Or, que fait M. Chapleau ? Accorde-t-il une loi qui *facilite* l'entrée au Canada des capitaux français.

Non ! il leur ferme la porte au moyen d'un odieux et absurde privilège ! concédé à qui ? *A lui* et à trois autres canadiens, à une banque juive, à une société juive, principal actionnaire de la banque, aux membres individuels de cette société et à *deux français.*

Sur cinq mille actions la banque juive en avait 2925, les banquiers juifs 1575, les français 150 et les canadiens 300.

Et à tous les autres capitalistes français, *la loi* de M. Chapleau défendait, durant cinquante ans, d'introduire des capitaux au Canada, puisqu'elle statuait que *durant cinquante ans, aucune autre compagnie financière française* n'aurait le droit de venir établir un comptoir dans la Province de Québec.

Naturellement, quand ces bons juifs se trouvèrent investis du privilège exclusif, ils dirent au peuple français : Messieurs, si maintenant vous voulez placer des fonds au Canada, vous ne pouvez plus le faire sans venir passer par chez nous et nous payer tribut. Pour le moment nous sommes bons princes et nous voulons bien ne vous faire payer que trois pour cent de prime !

Ce qui revient à dire que des français qui, avant la loi de M Chapleau, eussent pu venir nous prêter leurs fonds au même taux pour cent que le crédit foncier, mais en nous prêtant la somme ronde, ne pouvaient plus, après la passassion de la loi, nous les prêter avant que ces messieurs eussent prélevé sur la somme 3 pour cent, c'est-à-dire, qu'au lieu de pouvoir nous livrer $100, à six pour cent, ils ne pouvaient nous livrer que 97 piastres, portant le même intérêt de six piastres sur $97.00.

Maintenant, la vraie compagnie du Crédit-foncier ne s'est trouvée organisée que par l'achat des actions, en sorte que tous ces actionnaires, avant de mettre leurs fonds dans une entreprise canadienne, ont dû payer leurs 3 pour cent à ces messieurs qui formaient (non ce que *La Minerve* appelle euphémiquement : *le Comité Parisien*,) mais bien le *syndicat action juif* possédant quatre mille sept cents parts sur cinq mille.

Et ce qui prouve que les soixante et dix mille francs ou $14,000 ne venaient pas seulement à M. Chapleau comme profit sur ses parts, c'est que lui n'avait pris que 50 parts de $100 ou de 500 francs chacune. Et ses parts, il les a non pas vendues, mais gardées.

Les 3 pour 100 de prime ne lui eussent donné en cas de vente qu'un profit de $150 ou *sept cent cinquante francs !*

Pourquoi donc MM. les juifs lui ont-ils alloué $14,000 sur leurs propres profits à eux, réalisés sur la vente de leurs 4,500 actions, sinon pour le récompenser de la bonne spéculation qu'il leur a procurée, résultant de leur vente des actions *aux capitalistes français*, soit un profit net de près de cent mille piastres.

Maintenant, M. Chapleau a-t-il touché les $14,000 que M. Wurtele, *trop scrupuleux* suivant *La Minerve*, a refusé pour lui ?

La chose nous parait évidente. Ce qui nous le prouve, ce sont d'abord les aveux de *La Minerve* et les efforts qu'elle fait pour montrer que c'était un gain légitime.

En second lieu, nous tenons de deux hommes politiques, deux députés, l'un fédéral, l'autre local, l'assurance qu'à son passage à Paris M. Chapleau avait retiré ses $14,000. *Ils le tenaient de l'un des principaux intéressés français qui le leur aurait écrit* et l'un deux nous a dit avoir la lettre dans sa poche et nous a offert de nous la montrer.

Que M. Chapleau provoque une enquête sur le sujet et nous ferons la preuve de nos dires.

La *Minerve* dit que les $14,000 de M. Chapleau sont "rentrées au fonds général du crédit-foncier et forment partie de l'actif de la société". Nous le nions et nous défions la *Minerve* de le prouver, ce qui serait on ne peut plus facile, si c'était le cas. Car les actions ayant été vendues toutes pour 500 francs ou $100 chacune, se trouvent à former le capital intégral sans compter les 3 pour cent de prime. En sorte que si les $14,000 de M Chapleau sont là, le capital est augmenté d'autant et il est plus fort de 70 mille francs que le capital intégral souscrit et payé. Nous défions la *Minerve* de prouver qu'il en soit ainsi.

La *Minerve* dit de plus :

Quant à la *sinécure*, de $2,500 par année, dont a parlé l'*Etendard*, elle n'a jamais été remplie par le président canadien de la société, M. Chapleau. Son traitement a été fixé d'abord à $2,000 par année, et l'on avouera que ce n'est pas énorme pour une société au capital de 25,000,000 de francs.

Mais ce traitement lui-même, sur la proposition du Conseil d'Administration du Canada, fut réduit, dans le cours de la première année des opérations de la société, au montant de $1000, et il n'a pas été augmenté depuis, bien que la société ait fait des affaires florissantes.

Voilà donc l'aveu qu'outre ses $14,000 de profits la concession de ce privilège à même les droits du public donnait encore à M. Chapleau un revenu de deux mille piastres par année, avec sans doute aussi $10 pour chaque assemblée en qualité de directeur.

Et cela, tandis qu'il était déjà largement salarié par la province, par M. Senécal etc., etc.

Même réduit à $1,000.00 par an, et les jetons diminués à $5.00 par séance, voilà encore un joli salaire pour une affaire qui n'occupe pas M. Chapleau cinq jours par an, nous le défions de prouver qu'il y ait consacré même ce temps, et lorsque son temps est déjà payé par l'Etat.

Voilà toute l'affaire !

Voilà comment le patriotisme de M. Chapleau s'est dépensé dans le désintéressement pour faire venir ici les capitaux français !

Quant à M. Wurtele, nous avons toujours été sous l'impression qu'il n'avait jamais voulu toucher, lui, ses quatorze mille piastres et nous ne l'avons jamais dit ni insinué. Loin de là, nous avons insinué le contraire, en établissant un contraste entre sa manière d'agir et celle de M. Chapleau.

Voici sa lettre :

Montréal, le 7 février 1885.

Monsieur le Directeur de l'ETENDARD, Montréal.

Cher Monsieur,

Votre article de ce matin, au sujet du Syndicat-Action du Crédit Foncier Franco-Canadien, peut donner à entendre, qu'après avoir refusé la somme de $14,000.00 qu'on m'avait offerte, je l'aurais plus tard, retirée. Vous affirmez, de plus, qu'une somme de $14,000.00 aurait été déposée dans une banque, à mon crédit. Permettez-moi de vous dire, que si cette somme a été déposée à mon crédit, à n'importe quel temps, je n'en ai jamais eu connaissance, et que jamais je ne l'ai touchée, ni en tout ni en partie.

Veuillez agréer, Monsieur,
L'expression de mes sentiments distingués.

J WURTELE.

DE CI DE LA

Le *Journal de Rome*, édition du 24 janvier, après avoir reproduit la lettre de notre correspondant parisien dénonçant la présence dans le journalisme canadien d'un ancien député français et ami de Gambetta, et aussi un de nos articles subséquents relatifs à cette affaire, ajoute ce qui suit :

Nos lecteurs n'ont pas besoin d'un signalement plus détaillé. Celui qu'on vient de lire, c'est, point pour point, celui de M. Savary, ancien député, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de la justice sous M. Dufaure, ancien directeur de la Banque de Lyon et de la Loire, et plus dernièrement voleur de femmes.

Et le journal libéral, prétendu catholique, qui a donné l'hospitalité à ce monsieur, n'est rien autre que le *Canadien*, un pourfendeur de premier ordre de ses confrères qui ont la prétention d'être catholiques tout simplement. Nous ne nous amuserons pas à tirailler contre le *Canadien*, mais nous ne sommes pas fâchés d'avoir relevé l'incident. Il ne manque pas de saveur. Et puis notre indiscrétion sera peut-être utile à certains amis de l'ex-député Savary. Elle leur indiquera un gagne-pain assuré dans les bureaux d'un bon journal canadien, la bonne presse libérale ! C'est bien le moins qu'elle serve à quelque chose.

* * *

Ces bons messieurs de la *Patrie* sont d'un comique !!! Ils crachent en l'air, justement pour que ça leur retombe sur le nez. Voici l'un de leurs derniers crachats ; lecteurs, regardez bien où ça tombe :

Mgr Laflèche avait bien raison de frapper sur ces hypocrites qui sont toujours sur les toits pour défendre l'autorité, et qui sont prêts à la bafouer aussitôt qu'elle ne se prononce pas en faveur de leurs idées ou de leurs passions.

(*La Patrie*, édition d'hier, 9 février.)

Les chers naïfs ! ils ne se sont pas encore aperçus que les hypocrites dénoncés par Sa Grandeur Mgr Laflèche ne sont autres qu'eux-mêmes et leurs adeptes.

Faut-il être b...ê...t...e !

Ligne de vapeurs entre le Canada et la France

Une nouvelle compagnie de steamers vient d'être mise en opération.

C'est "La compagnie de navigation à vapeur d'Halifax". Elle a trois steamers dont l'un s'appelle le *Damara*. Il vient d'être lancé.

C'est un magnifique vapeur du port de 1850 tonneaux et construit spécialement pour la navigation entre l'Angleterre, la France et le Canada.

Il possède toutes les améliorations modernes et peut prendre à son bord un nombre limité de passagers en leur fournissant le confort désirable. A son premier voyage, le *Damara* se rendra dans les ports de Glasgow, Swansea et Halifax.

Le second steamer de la compagnie sera lancé en mars prochain et sera prêt à partir de Glasgow vers le premier avril prochain. Il arrêtera à Bordeau. De ce dernier port, il se rendra, par voie directe, à Halifax.

Le troisième steamer sera prêt à prendre la mer quelque temps après le deuxième.

A leurs voyages de retour ces trois steamers entreront en chargement pour le Hâvre. Ils feront escale à Southampton si cela est nécessaire, pour y débarquer des passagers et des animaux.

Le capital-action de la compagnie est, pour la plus grande partie, souscrit par des capitalistes écossais.

Les agents de la compagnie sont, pour Québec, M. W M. Macpherson, déjà agents des compagnies Dominion et Hansa, pour Halifax, M. James Wood, pour Montréal, MM. H. Dobell & Cie., et enfin pour Glasgow, MM, Thomas Meadows & Cie.

BAZAR

Le bazar des révds. Sœurs Marianites de Ste Croix à St Laurent près Montréal, commencera le 12 février pour finir le 17.

Les amis de cette institution sont cordialement invités à venir encourager ce bazar par leur présence.

PARLEMENT FEDERAL

Troisième Session 5ème Parlement

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa 9.

L'Orateur prend son siège à 3hrs.

M. CURRAN présente une pétition de la part de certains citoyens de Montréal centre et ouest demandant la passation d'une loi contre la vente des liqueurs.

M. GAULT présente des pétitions demandant que des changements soient faits dans l'acte de tempérance du Canada de 1878.

M. ROBERTSON (Hamilton) introduit un projet de loi pour amender la loi criminelle et pour faire déclarer *misdemeanor* le fait de creuser des trous dans la glace sans les entourer, de manière à rendre dangereux le passage des rivières. Le projet de loi subit sa première lecture.

Les projets de loi suivants subissent leur seconde lecture et sont référés à leurs comités respectifs : "Concernant le pont du chemin de fer de la rivière Ste Clair et la compagnie du tunnel.—M. Bergin.

Concernant la compagnie du chemin de fer sud du Canada, la compagnie du chemin de fer Erié et Niagara.—M. Bergin.

Pour réduire le capital de la banque Fédérale du Canada et autres fins.—M. Small.

M. LANGEVIN, en réponse à M. Daly dit que la question de pourvoir à des communications télégraphiques entre l'île au sable et la Nouvelle-Ecosse est maintenant sous la considération du gouvernement. C'est l'intention du gouvernement d'établir des voies de communications par téléphone entre les différentes stations de l'île au sable.

SIR H LANGEVIN, en réponse à M Edgar dit que le gouvernement avait été informé que la compagnie du chemin de fer du Pacifique durant les six mois après le 12 avril 1884 ou subséquemment était entrée en arrangement avec la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada, d'Hamilton et de la compagnie du chemin de fer du nord-ouest comme locataire de la compagnie du chemin de fer de la Jonction du Pacifique et en sont venus à une entente sur les taux à payer suivant les dispositions de l'arrangement en vertu duquel un subside de $12,000 par mille avait été accordé à la dernière compagnie ci-dessus mentionnée.

M. GAULT demande si c'est l'intention du gouvernement de louer pour des cours de charbon ou de bois le terrain vacant fesant face aux deux nouveaux bassins sur la rue William, à Montréal.

Sir LANGEVIN dit que les bassins ne sont pas complétés. La question, quant à la meilleure manière d'utiliser ces bassins, est sous considération.

M. GAULT demande aussi si c'est l'intention du gouvernement de rappeler, amender ou mettre en force la loi adoptée à la dernière session relativement aux effets enfermés dans des canistres.

C'est l'intention du gouvernement de faire amender la loi.

M. BLAKE demande si c'est l'intention du gouvernement d'introduire durant cette session une mesure au sujet du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Sir JOHN—Ce n'est pas l'intention du gouvernement d'introduire une mesure à ce sujet durant la présente session. Je n'ai rien à dire pour le futur.

M. FARROW demande si c'est l'intention du gouvernement de préparer durant cette session une législation spéciale pour empêcher le Canada de devenir la base des opérations des dynamitards contre l'Angleterre.

Sir JOHN—Oui.

M. LANDERKIN fait motion pour copie de la pétition du conseil de comté de Grey demandant à être remboursé du bonus payé par la municipalité de ce comté relativement à des chemins de fer dont on a fait usage pour des fins relatives aux intérêts de la puissance.

Sir LANGEVIN dit qu'aucune pétition de ce genre n'a été reçue dans le département.

M. BLAKE en faisant motion pour papiers qui n'ont pas encore été produits au sujet de bois de charpente, destiné à servir de bois de chauffage aux colons de Moosomin, lit une lettre d'un certain nombre de colons de ce district se plaignant de ce que des droits étaient prélevés par des sous-agents pour bois pris sur des terres à bois de charpente, lesquelles ne sont pas incluses dans les réserves de ces bois.

Motion adoptée.

M. MCDONALD (Kings) fait motion pour copies de toutes correspondances relatives au placement de piles et à l'usage de remorqueurs à la traverse du Cap Tourmente, afin de faciliter, l'hiver, la traverse des malles et des passagers pour aller et revenir de l'île du Prince Edouard. Il insiste auprès du gouvernement pour l'établissement de meilleurs moyens de communication entre l'île du Prince Edouard et la terre ferme.

M, WOOD (Westmoreland) réfère à la ligne de chemins de fer qui est en voie de construction depuis le Cap Tourmente à l'intercolonial et dit qu'avant un an il sera parachevé et en opération. Sa construction sera aussi rapide que s'il eut été sous le contrôle du gouvernement.

La motion est appuyée par messieurs Hackett, Landry (Kent) Jenkins et est adoptée.

Ordres de produire un certain nombre de rapports sont adoptés et la chambre s'ajourne à 5 heures 50.

Hygiène de l'homme

Hygiène des convalescents, (Suite).— L'insomnie, très fréquente à la suite des maladies aigües, retarde singulièrement les progrès de la convalescence ; on se gardera néanmoins de prolonger le sommeil par des grains d'opium ou des gouttes de laudanum médicaments toujours dangereux, qui ne doivent jamais être administrés que de l'avis du médecin, et seulement quand il le juge à propos, pendant le cours de la maladie. Le convalescent ne peut combattre l'insomnie qu'à l'aide des calmants inoffensifs, dont le plus efficace est l'eau de laitue préparée de la manière suivante :

On coupe un cœur de laitue par tranches minces transversales, comme on couperait des feuilles d'oseille pour en préparer un potage. On verse pardessus une tasse d'eau bouillante. L'infusion n'est passée que quand elle est tout refroidie.

Une tasse de cette infusion, prise le soir, froide, légèrement sucrée, appelle le sommeil sans occasionner les accidents nerveux auxquels peut toujours donner lieu l'emploi inconsidéré des calmants narcotiques.

On croit nécessaire de dire ici quelques mots de diverses préparations qui surgissent de temps à autre, et qui grâce au penchant de la nature humaine pour la crédulité, obtiennent toujours une faveur passagère chez une partie du public. C'est ainsi qu'on a prouvé tour à tour en France, comme capable de réparer rapidement les forces des convalescents, le *rachaut* des Arabes et la *revalenta* actuellement oubliés, tandis qu'il se fait une consommation considérable de revalescière.

Toutes ces préparations ont le même défaut ; elles coûtent cher, ne peuvent produire aucun effet réellement utile, et ne sont bonnes que pour ceux qui les vendent. J'accepte la semoule au phosphate de chaux, qui favorise efficacement le développement du système osseux, et qui peut être utile pour hâter la convalescence des enfants et des adolescents éprouvés par de longues maladies.

Pour les convalescents d'un âge mur, cette fécule n'aurait aucune efficacité ; elle serait nuisible aux vieillards en convalescence dont les organes ont une tendance manifeste à s'obstruer en se solidifiant ; tendance qui doit être combattue, et qui ne pourrait être que favorisée par le phosphate de chaux, administrée en potage, sous forme de semoule.

On insiste sur une dernière recommandation du domaine de l'hygiène autant que de celui de la morale. Eviter au convalescent les émotions violentes de la colère et même les contrariétés, légères en apparences, toujours graves en pareil cas, puisquelles retardent le rétablissement.

Epargnez-lui aussi, autant que possible, les joies trop vives et les peines résultant des mauvaises nouvelles ; il sera toujours temps de les lui apprendre après son retour à l'état de santé normale.

Contre le tabac et l'alcool

L'ART DE DETRUIRE LA SANTÉ ET L'INTELLIGENCE

Alcool, pavot, chanvre, tabac, alcool— Nous sommes en Canada. Détruisez les pommes de terre, qui nourrissent, pour en obtenir l'alcool qui ne nourrit pas ; ajoutez à cet alcool l'herbe absinthe, d'autres herbes excitantes, et des substances métalliques qui empoisonnent.—Vendez !

On dira que votre débit est un assommoir. Laissez dire ; continuez, vous ferez fortune ; les assommés que votre prétendue absinthe aura jetés à l'hôpital, à la maison des fous seront remplacés plus nombreux, car l'habitude de l'absinthe ne se perdra pas plus que l'habitude turque du hachish (chanvre),—l'habitude chinoise de l'opium (pavot)—l'habitude, qui se généralise, de se nicotiniser (tabac).

Pavot (opium)—Nous sommes en Chine. Les chinois, et, pêle-mêle avec eux les chinoises, ont leurs assommoirs. Quand le fumeur d'opium est endormi, sa paupière se rouvre, son regard s'allume, l'extase commence,—et le rêve évanoui, on le voit, trébuchant dans les rues traîner son corps décharné préparé pour la tombe.

Chanvre.—Nous sommes en Turquie. Voici du chanvre. Ses filaments sont très bons pour fabriquer de la toile ; mais on l'a préparé pour rendre indolente pour *endormir* toute une population. Ce chanvre, a énervé cette Turquie, ce point noir que la civilisation fera disparaître de la carte de l'Europe.

Tabac (nicotine).—Nous sommes au l'on fait usage de tabac à peu près partout. Pour la France, c'est un nouveau-venu, moins de quatre siècle.

Au Mexique, d'où le tabac est originaire, l'abus de la plante avait déjà détérioré ses nombreuses peuplades, lorsque, pour faire la conquête de ce Mexique, il a suffi de quelques chiens.

L'industri utilise le chanvre. La médecine emploie l'absinthe, guérit avec le poison du pavot. Celui du tabac ne peut que tuer. On se sert d'alambic pour extraire le poison des plantes vénéneuses ; mais l'alambic du fumeur, c'est sa bouche, qui extrait la fumée et l'huile nicotinisées ; le fumeur exerce tout naturellement, *l'art de détruire sa santé et son intelligence.*

Affaires municipales

Conseil de ville

Le conseil de ville s'est réuni hier après midi, à 3 hrs sous la présidence de Son Honneur le maire Beaudry.

Présents—Les échevins Grenier, Laurent, Stevenson, Beausoleil, Rainville, Robert, Jeannotte, Roy, Gray, Préfontaine, Gauthier, Tansey, Hood, Donovan, Beauchamp, Holland, Wilson, Stroud, Rolland, Archibald, Dubuc, McShane, Mount, Généreux, Farrell, Mooney, J C Wilson, Fairbairn, Berger.

On prend communication d'une requête de l'association des bouchers de la Pointe St Charles, adressée au maire, demandant à la Corporation d'établir des marchés aux animaux dans cette dernière localité.

On prend communication d'un affidavit de M. l'échevin Armand Provost déclarant au conseil que par un jugement rendu dernièrement par la Cour, il se trouve dans la nécessité de présenter au conseil sa résignation, M. l'échevin Grenier propose que la résignation de M. l'échevin Provost soit acceptée.

M. l'echevin Grenier dit qu'il regrette qu'un jugement de la Cour a privé l'échevin Provost de son siège et qu'il est d'opinion que le conseil doit manifester son regret à ce sujet. Il propose que son élection soit proclamée pour la prochaine nomination annuelle.

MM. les échevins McShane, Stevenson et Mooney parlent dans le même sens.

On prend communication du rapport financier des commissaires des écoles.

L'échevin Laurent, propose, appuyé par l'échevin McShane que le rapport du comité des chemins devant le conseil soit adopté.

Renvoyé pour son adoption à la prochaine séance.

On prend ensuite connaissance du rapport du comité de santé, demandant à la corporation la somme de $40,000 pour l'adjudication du contrat en ce qui concerne le nouveau système de crémation des vidanges. que doit adopter cette ville.

Ce rapport est renvoyé à la prochaine séance.

M. l'échevin Préfontaine demande au maire si le rapport du comité d'enquête sur les finances doit être publié avant ou après les élections.

M. le maire dit qu'il ne peut satisfaire son désir, parceque rien n'a été décidé à ce sujet.

M. l'échevin Préfontaine demande si M. le président du comité des finances a pris connaissance des articles publiés samedi dernier dans la *Presse* au sujet de la journée de corvée.

M. l'échevin Grenier dit qu'il n'a pas pris connaissance de ces articles. Il ajoute qu'il est d'opinion qu'il est préférable que la législature se prononce sur cette question. Il croit que la discussion sur ce sujet par le conseil, ne peut donner à la question qu'un nouveau caractère de complication, parce que des échevins qui étaient opposés, l'an dernier, à l'abolition de la journée de corvée ont changé d'opinion cette année, et sont les plus chauds partisans de l'abolition, et il cite MM. les échevins McShane et Beausoleil.

MM. les échevins McShane et Beausolail prennent alors la parole et déclarent que toujours, ils ont été opposés à une taxe d'exception.

M. l'échevin Beausoleil dit que toujours il a été opposé à cette mesure, qu'il regarde comme injuste et illégale. Montréal est la seule ville qui possède cette loi injuste, et que toujours il fera tous ses efforts pour la faire annuler.

M. l'échevin Préfontaine propose appuyé par l'échevin Généreux que le 1er ordre du jour concernant la discussion des amendements du règlement du chemin de fer à passagers soit adopté.

Puis le conseil s'ajourne.

Comité des Finances.

Ce comité a eu lieu hier sous la présidence de M. l'échevin Grenier.

Sont présents, Son honneur le maire Beaudry et les échevins Mooney, Généreux, Farrell, Laurent.

La question qui occupe le comité est celle de l'incinération des vidanges.

Le secrétaire donne lecture de l'opinion par écrit de l'avocat de la Cité, concernant cette question.

Celui-ci dit que la ville ne peut introduire aucun changement de cette nature, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation de la législature.

Après une longue discussion sur ce sujet le comité des finances approuve le rapport du comité d'ygiène pourvu que celui-ci insère dans les conditions du contrat d'une crémation des vidanges qu'il se réserve le droit de discontinuer le dit contrat, du moment qu'il s'apercevra que ce système est nuisible à l'hygiène publique ou aux intérêts de la ville.

Le comité s'ajourne.

VALANT LEUR PESANT D'OR

Ne soyez pas trompés, voyez à ce que vous ayez les véritables PILLULES DE NOIX LONGUES DE McGALE, elles sont préparées avec soin, expressément pour les maladies ci-haut mentionnées ; et peuvent être prises en aucune saison ou aucun climat.

NECROLOGIE

Samedi le 7 courant, à l'âge de 36 ans, s'étiguait doucement dans le Seigneur, après trois semaines d'une douloureuse maladie, soufferte avec patience et résignation, Marie Eulalie Prud'Homme, épouse bien-aimée de Alphonse Laberge, marchand, de la maison Laberge & Frère, de St-Michel Archange.

Elle est allée recevoir la récompense que Dieu promet à ses fidèles serviteurs.

Au milieu des douleurs atroces qui la torturaient, elle n'a cessé d'édifier tous ceux qui l'entouraient par une résignation vraiment chrétienne.

Ce n'est pas sur cette âme fidèle que nous devons nous affliger, mais c'est sur son époux désolé, c'est sur ses trois enfants, encore en bas âge qui demandent en soupirant *"Pourquoi que maman ne se réveille pas ! ! !"*

Madame Laberge était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, établie à St-Michel en 1881.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, au milieu d'un concours immence de parents et d'amis en pleurs.

R. I. P.

ECOLES DU PLAIN-CHANT

Le T. H. supérieur-général des frères de la Doctrine chrétienne vient de prendre une décision qui sera très appréciée par le clergé et par tous ceux qui s'intéressent à la bonne exécution du plain chant.

Le supérieur-général vient de décider que désormais des cours pratiques de plain-chant seront faits régulièrement dans tous les pensionnats et écoles tenus par les membres de l'Institut.

Cette décision sera féconde en heureux résultats ; dans quelques années, lorsque les élèves des pensionnats auront terminé leurs études, on aura ainsi une pépinière de chantres instruits, ayant appris le plain-chant suivant les meilleurs méthodes et les curés pourront facilement recruter des chantres capables et exercés.

On peut espérer qu'on entendra alors dans nos églises chanter le plain chant d'une façon convenable et digne de la beauté de ces chants liturgiques.

BAZAR

Un grand bazar, au profit des orphelins, commencera, demain, le 9 février courant, à l'hospice St Joseph.

L'ouverture de cette grande fête de charité aura lieu au cabinet de lecture paroissial, lundi le neuf février courant, par une grande soirée musicale, à laquelle les principaux artistes de cette ville ont bien voulu promettre leur concours.

Il y aura aussi des discours prononcés par Son Honneur le maire Beaudry et monsieur l'échevin McShane, M P, tous deux candidats à l'élection du bazar, qui promet d'être très vive.

Détail caractéristique et rare à mentionner en pareille occasion, l'entrée à cette grande soirée sera gratis.

Mardi, le 10, il y aura un grand diner à l'asile St Joseph, rue St Jacques-Ouest.

Nous avons vu le menu et ça fait venir l'eau à la bouche.

Il faut espérer que tout le monde se fera un devoir d'encourager ce bazar dont les recettes sont destinées à secourir ces pauvres infortunées qui n'ont ni père ni mère.

L'ivrognerie ou l'habitude des boissons enivrantes, guérie par l'usage du Golden Specific du Docteur Haines.

Ce remède peut être mis dans le thé, le café sans que la personne qui le boit s'en aperçoive. La guérison s'opère vite et pour toujours, que le patient boive modérément ou soit un esclave de l'ivrognerie. Des milliers d'ivrognes sont devenus sobres, après avoir pris dans leur thé ou café, à leur insu, du Golden Specific. Aujourd'hui, ils croient avoir abandonné la boisson d'eux-mêmes. Il n'y a rien à craindre quant aux effets produits sur celui à qui on aurait administré du Golden Specific. Guérison garantie. Adresse : GOLDEN SPECIFIC COY, 185 Race St. Cincinnati, Ohio.

Nommez *L'Etendard*. 8o-6m

LE

Carnaval n'est pas fini et les costumes en couvertes des raquetteurs qui ont pris part aux démonstration, spécialement à la procession aux flambeaux et à l'attaque du

PALAIS

sont dans un état de malpropreté indicible. On sait qu'il faut les nettoyer, mais c'est une importante affaire que de blanchir ces costumes couverts d'huile, de bière,

DE GLACE

ou de toute autre chose qui salit et on sait aussi qu'il faut employer le meilleur savon pour bien réussir. Si les costumes de ces raquetteurs qui ont

ATTAQUE

le Palais de Glace ne viennent pas nets, il faudra s'en prendre aux laveuses. Dans tous les cas, si l'on sait se servir bien à propos du fameux savon "Gilt Edge" de Strachan, les raquetteurs pourront parader encore dans nos rues, et cela sans avoir besoin de s'acheter des costumes

DE NOUVEAU

5f 85-1no

Huile de Castor (Ricin)

INCIPIDE

Le public apprendra avec plaisir, que cette huile si mauvaise à prendre peut être obtenue pure et sans son goût si désagréable.

Une bouteille, 25 cts ; une grande bouteille, $1.00. En vente partout.

Huile de Castor (Ricin) sans goût d'EVANS.

5f 85-1no

AVIS de FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

JOSEPH PLEAU

BATISCAN, P.Q.

DES SOUMISSIONS seront reçues par les soussignés jusqu'à JEUDI le 12 courant, à MIDI pour l'achat en bloc ou en partie du stock de marchandises et livres du susmentionné se montant comme suit :

Marchandises-Sèches	$845 93
Epiceries	263 42
Ferronneries	28 86
Papeteries	30 61
Vaisselle	44 47
Comptoir, Bureaux, etc.	28 55
	$1,241 84
Livres de comptes et billets recevables	363 68
	$1,605 52

La plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Le stock et l'inventaire peuvent être vus chez M. J. H. Marchildon, Batiscan ou chez

KENT & TURCOTTE,
7 Place d'Armes, Montréal

Montréal, 6 février 1885. 41-7 9 10 11

☞ AVIS AUX MERES ☜

SERVEZ-VOUS DU

Trésor des Nourrices du Dr. PICAULT

Pour les enfants qui commencent à faire leurs dents, Période si critique pour eux.

Il produit un sommeil naturel. C'est un remède des plus sains. Il est agréable au goût. Il est inoffensif. Il soulage immédiatement. Prix, 25 cts par bouteille. En vente partout.

5f 85-1no

LA GRANDE VENTE
— DE —
MANTEAUX
— ET DE —
CHALES POUR DAMES

Se continue cette semaine à l'ANCIEN MAGASIN MERRILL à 40c dans la piastre sur les prix d'importation

DUPUIS FRERES

J L. Marcou & Cie

CHAPEAUX,
CASQUES,
FOURRURES.

1596 Rue Notre-Dame,
MONTREAL,

Vu que nous abandonnons le commerce de détail, nous vendrons toutes nos marchandises à sacrifice, même au-dessous du prix coûtant. ☞ Profitez de cet immense avantage.

A MANACH
— DES —
SOCIETES SAINT-JEAN-BAPTISTE,
Du Canada et des Etats-Unis.

POUR L'ANNÉE 1885 (Deuxième année)
Joli volume in 12, impression très soignée.
PRIX : 15 Cts.

Les belles fêtes qui ont marqué l'année 1884 feront époque dans l'histoire des Canadiens Français et tout ce qui peut conserver et raviver le souvenir de cette brillante manifestation nationale contribue à une œuvre hautement patriotique et utile. C'est là le but de l'*Almanach des Sociétés Saint-Jean-Baptiste*. Instruire par le récit des plus beaux faits de notre histoire et nourrir le cœur par l'inspiration chaleureuse de l'amour du pays exprimée par les poètes et littérateurs canadiens, c'est là le programme qui a été suivi. 9fev

J. B. ROLLAND & FILS,
6, 8, 10, 12 et 14, rue St Vincent, Montréal

Déménagement

ORNEMENTS D'EGLISE,
STATUAIRE, CIERGERIE, Etc

MM. L. E. DESMARAIS & CIE.

ci-devant du No. 16 rue St. Laurent, ont le plaisir d'informer le clergé, les communautés religieuses et le public en général que, pour la plus grande commodité de leur nombreuse clientèle, ils ont transféré leur établissement au

No. 1628 RUE NOTRE-DAME

Tout près de la Côte St. Lambert, l'endroit le plus central de la ville, où ils continueront comme par le passé, la confection et l'importation de tous les objets se rapportant au culte religieux.

L. E. DESMARAIS & Cie.

N. B.—L'atelier photographique demeure sur la rue St. Laurent. 4 aout 84

Aux Propriétaires de Moulins à Farine

Un MEUNIER de première classe, désire une place dans un bon moulin, soit à la part ou à gage. Références de première classe. Sobre, actif, etc. S'adresser :

ERNEST CARON, Meunier, Louiseville, P.Q.

27 dec

Associé Demandé

On demande un associé avec un capital de $5,000 à $6,800 dans une industrie, la seule de ce genre dans la Puissance du Canada, et quoiqu'établie seulement depuis le printemps dernier, ne peut faute de capital remplir les ordres. Profits pas moins de 60 p.c. S'adresser à Mons. le Recorder

B. A. T. DeMONTIGNY,

Qui est autorisé a donner des explications 17d

Résidence de Campagne

Le soussigné offre en vente une magnifique propriété, dans le village de St-Jérôme, consistant en sept arpents de terre environ, limité par la rivière, et complantés d'arbres fruitiers, et un beau Cottage. Le site est superbe. Conditions extrêmement libérales.

B. A. T. DeMONTIGNY, Recorder.

25-1no

3,000 lbs de
SUCRE DU PAYS

A VENDRE CHEZ

PARE & BERNARD,

6dec-2m DESCHAMBAULT, P.Q.

CASTOR-FLUID !

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entretient le scalpe en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY,
Chimiste-Pharmacien,
10 oct-1a 144 rue St-Laurent.

PROPRIETES A VENDRE

Une maison à deux étages, lambrissée en briques, solage en pierre, toit plat, renouvelé l'année dernière, avec une écurie de trois places, remises, &c. Terrain 78 x 91 pieds, ruelle en arrière, bornée en front par la rue Maisonneuve ; loué $444.00. Pour le prix de $3 600.

Une maison à deux étages lambrissée en briques, avec solage en pierre, écurie, remises, &c. Terrain 24 x 80 pieds, ruelle en arrière, bornée en front par la rue St-Elizabeth, ville St Jean-Baptiste, près de l'Eglise, en face du Collège. Pour le prix de $900.00.

Un joli cottage dans la même municipalité, en face du carré St Jean-Baptiste, terrain 45 x 90 pieds, loué $144.00, pour le prix de $1,400.00.

Une propriété située sur la rue Ste Marguerite, près de la rue St Bonaventure, Montréal, loué $600.00, pour le prix de $5,250.00.

Un joli cottage, avec emplacement, de 48 pieds par trois arpents de profondeur, borné en front par le grand chemin, en arrière par la Rivière des Prairies, à la station du Sault au Récollet, pour le prix de $1,400.00.

Plusieurs autres propriétés à vendre à des conditions de payements les plus favorables aux acquéreurs.

S'adresser à

F. X. COCHUE,
Hôtel Jacques-Cartier.

Rappelez-vous des Pardessus d'Hiver pour Hommes, $3.90, Trois piastres et quatre-vingt-dix centins.

Rappelez-vous des Pardessus d'Hiver pour Jeunes Gens, $2.90, Deux piastres et quatre-vingt-dix centins.

Rappelez-vous des Pardessus d'Hiver pour Petits Garçons, $2.75, Deux piastres et soixante-quinze centins.

Rappelez-vous Le STANDARD CLOTHING HALL.

1877 & 1879 RUE NOTRE-DAME.

TELEGRAPHIE

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

Dépeches de Nuit

CANADA

Température

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures.

Toronto, 10 Février, 1 h. a.m.

Vallée du St Laurent.

Vents forts et bourrasques allant à l'ouest ou au nord-ouest. Temps doux accompagné de neige ou de pluie. Le soir et demain, le temps sera plus froid.

Divers

Ottawa, 9.—L'on vient de lancer des circulaires préliminaires relatives à une requête favorable à l'acte Scott, dans Ottawa.

Le Dr Strange, de Kingston, a été nommé à une charge lucrative au pénitencier de Kingston, en remplacement du Dr Lorelle promu aux fonctions de préfet.

L'on a fait une expérience de la lumière électrique dans la salle des délibérations de la Chambre des communes. On n'a pas encore terminé la pose des toutes les lumières.

Le capitaine Poulio, de cette ville, a offert à Son Excellence le gouverneur-général, d'organiser un régiment canadien qui qui irait rejoindre l'armée impériale dans le Soudan. Le colonel Williams, M. P., a aussi fait des offres dans le même sens.

Son honneur le juge Fournier, en cour de l'échiquier, a rendu aujourd'hui, à midi jugement dans les causes suivantes:

Leclerc vs la Reine. Appel d'une décision d'arbitres dans l'affaire d'expropriation de terrains sur le chemin de fer de la ligne d'embranchement St Charles. Le montant estimé a été élevé de $616 à $1,053 avec intérêts et frais.

Dorion vs Regina. Montant évalué porté de $2,220 à $3,250.

Bourassa vs Regina. Montant d'estimations fixé à $6,700 au lieu de $3,764.

Raymond vs Regina. Montant fixé à $5,530 au lieu de $3,312.

Marquis vs Regina.—Le montant accordé a été de $1,929.06 cts, au lieu de $799 82.

M. Belleau, MP, occupait pour les appelants, et M. C Pelletier, CR, pour la couronne.

Tempête

Québec, 10—Une très forte tempête de neige, venant de l'est, a commencé à sévir, hier soir.

Suspects

Plusieurs figures suspectes sont apparues en cette ville. Plusieurs de ces personnages se sont présentés sous des noms d'emprunt en divers quartiers de cette ville.

L'acte Scott

Le Dr Marsden dit que les copies de l'acte Scott, imprimées en français, et portant la signature de l'Archevêque, sont en grande demande dans plusieurs paroisses. Il a même reçu demande d'un grand nombre de copies, de Essex, Ontario.

Ajournement

La cour d'Appel s'est ajournée, samedi, à 4 heures de l'après-midi. Un grand nombre de causes ont été prises en délibéré.

ETATS-UNIS

Tempête

Chicago, 9.—La tempête continue. Les affaires sont suspendues. Une neige épaisse couvre les trottoirs.

FRANCE

Précautions contre les anarchistes

Paris, 9.—Une forte escouade de police, d'infanterie et de cavalerie entoure la place de l'Opéra, en raison d'une démonstration anarchiste organisée, ce soir, dans les environs de l'Opéra.

ANGLETERRE

Dynamistes

Londres 10—La police est sérieusement à l'œuvre et glane tous les jours des informations au sujet de la conspiration dont Cunningham et ses collègues ont été les instruments.

La couronne prouvera que le quartier-général de la conspiration est en Amérique. Les prisonniers sont venus d'Amérique et c'est de là qu'est venue la dynamite.

Les dynamistes dénoncés

Manchester 9—Une lettre pastorale a été lue, ici, dans les différentes églises catholiques dénonçant les dynamistes comme violant les lois de Dieu et de l'Eglise, et comme n'étant ni bons patriotes, ni bons catholiques.

ALLEMAGNE

Les anarchistes condamnés

Berlin 9—Kuchler, l'anarchiste, qui fut mis à mort, samedi, perdit tout courage avant son exécution, il fut traîné à l'échafaud dans un état pitoyable et poussait des gémissements.

Reinsdorf montra un grand sang-froid et fuma son cigare en marchant à l'échafaud.

GUERRE DE CHINE

Paris 9—Le général DeLisle télégraphie qu'il a détruit cinq forts que les Chinois avaient abandonnés. De grandes quantités de provisions et munitions tombèrent entre les mains des vainqueurs. Les Chinois retraitent du côté de Langson. Les Français ont eu 21 homme tués et ont eu 112 blessés dans les journées de vendredi et samedi.

GUERRE DU SOUDAN

Le Caire 9—Le Khédive a dit aujourd'hui qu'il croyait Gordon encore vivant. Le Mahdi est un homme trop sage pour l'avoir tué. Le Mahdi n'avait aucun intérêt dans la mort de Gordon, au contraire, il doit faire tout en son pouvoir pour la prévenir. Une prompte action de la part de l'Angleterre est nécessaire pour empêcher les progrès de la cause du Mahdi et éviter de nouveaux désastres. L'Angleterre commettrait une grande faute en abandonnant le Soudan, dans les circonstances actuelles. Les tribus qui ont été fidèles à l'Angleterre jusqu'à aujourd'hui se joindraient au Mahdi si l'Angleterre ne prend pas immédiatement les moyens de détruire le Mahdi, l'influence de ce dernier pourrait avoir des conséquences désastreuses pour l'empire anglais dans les Indes.

Londres, 9—Il y a beaucoup d'activité à Chatham, Woolwich et Aldershot. Les préparatifs pour l'envoi des renforts en Egypte sont poussés avec activité. Le 20e hussard et le troisième bataillon de la brigade des carabiniers sont présentement à Aldershot. Un bataillon de fusiliers écossais, un bataillon des gardes de Coldstream et un escadron du cinquième lanciers ont reçu ordre de se rendre immédiatement à Suakim. Trois bataillons de garde et quatre bataillons d'infanterie dont deux de Malte et deux de Gibraltar, ont reçu ordre de se rendre en Egypte. Deux bataillons d'infanterie et un régiment de cavalerie devront partir immédiatement des Indes pour le théâtre de la guerre. Les neuf bataillons de troupes qui partiront d'Angleterre, de Malte, de Gibraltar et des Indes, sont envoyés à la demande de Wolseley. Les gardes quitteront l'Angleterre à la fin de cette semaine. Deux bataillons d'infanterie anglaises dans la Haute Egypte partiront immédiatement pour le Soudan. On dit que les bataillons après avoir atteint Suakim ouvriront la route entre Suakim et Berber et tenteront d'établir une jonction avec les troupes anglaises sur le Nil.

Korti 9—Jeudi dernier, le corps des Chameliers de Earle a eu un engagement avec les Arabes. Ces derniers ont été chassés des puits où le combat a eu lieu. Les Arabes ont perdu 60 hommes tués et 6 ont été faits prisonniers. Les Anglais ont pris plusieurs fusils et un certain nombre de chameaux.

Londres, 9—La *Pall Mall Gazette* dit que le cabinet a décidé de battre le Mahdi. Il est nécessaire de venger l'Angleterre. Aucune marche contre Khartoum ne sera entreprise à moins que l'on trouve qu'il y a de bonnes raisons de croire que Gordon tient bon avec un petit nombre de soldats. Dans le cas contraire, Wolseley continuera à s'avancer par eau jusqu'à ce qu'il ait atteint Berber où il passera l'été avec son armée et attendra la crue du Nil en septembre avant de procéder plus loin. Il faut attendre deux mois avant de sortir de Suakim et marcher de l'avant.

Londres, 10—Le nombre des renforts envoyés en Egypte s'élève à 8,000. Des préparatifs ont été faits pour le transport du commissariat et de l'artillerie. Les navires sont déjà à charger leur cargaison à Woolwich. Les grenadiers-gardes ont reçu ordre de se tenir prêts pour le service à l'étranger.

Une nouvelle messe

L'art dans notre pays n'a pas encore atteint sa plus haute expression, aussi c'est toujours avec un véritable sentiment de joie que nous constatons le développement que tend à lui donner le talent de nos compatriotes.

Dimanche, nous avons eu le plaisir d'assister à la messe dans la chapelle du collège de Montréal M. Alexis Contant, musicien distingué y faisait chanter, pour la première fois une messe de sa composition. Le chœur des élèves du collège de Montréal l'exécutait avec accompagnement d'orchestre. M. Alexis Contant peut être fier de son œuvre, car elle est admirable.

Cette messe est en *re* mineur et en quatre parties; soprano, alto, ténor et basse. Elle a pris quatre mois d'étude à M. Contant.

Le *Kyrie eleison* qui se chante en premier lieu exprime la grandeur et le solennel.

Le *Kyrie* a été exécuté à merveille et le chœur a été admirable. Il a fait vivement ressortir la grande beauté musicale du morceau.

Le *Credo* n'a pas eu toute l'exécution qu'on était en droit d'attendre, mais comme musique, c'est le morceau le mieux réussi.

Le *Sanctus*, qui avait aussi été composé, n'a cependant pas été chanté.

L'*Agnus Dei* renferme la plus grande douceur et toute la suavité possible.

Les solistes étaient MM. Marchand, comme basse; Gauthier, ténor; Labell, ténor; Moisan, soprano, sous la direction de M. Desrochers.

L'orchestre était composé comme suit: Premier violon, 2ème violon, 3ème violon, violoncelle, contre-basse, flute, hautbois, clarinette, basson, trombone ténor et trombone basse.

La messe a commencé à 9 heures et a été chanté par M. de Lavigne assisté d'un diacre et d'un sous diacre.

Plusieurs messieurs assistaient à la messe, nous avons remarqué entre autres MM. Letondal et Couturier. Nous ne saurions trop féliciter M. Alexis Contant de cette splendide composition et nous lui disons: Encore.

Oui, encore, car il s'est révélé artiste de première force. Nous ne sommes pas en mesure de faire une appréciation juste de cette musique, mais nous avons eu l'opinion de personnes compétentes qui toutes s'accordent à dire que M. Contant possède à un très haut degré de perfection, toutes les règles de l'harmonie.

Son style est brillant et sa phrase d'une très grande richesse. M. Contant est déjà connu, du reste, comme compositeur et nous espérons qu'il mettra bientôt à la disposition du public les splendides compositions qu'il tient encore dans ses cartons.

Compagnie du Richelieu

D'après le rapport annuel de la compagnie du Richelieu, il appert que les recettes de l'année 1884, ont été de.. $513,980 00

et les dépenses de.......... 419,336 75

Profit net.................. 99,643 25

Dividende payé........ $ 95,340 00

En parcourant le rapport nous voyons que la Cie. a dépensé $54,100.59 pour l'entretien de ses bateaux, et que le coût seul des nouvelles chaudières du "Québec", a été de $12,508.70.

Les bateaux qui seront éclairés l'été prochain avec la lumière électrique coûteront à la compagnie la somme de $8,000.

Le rapport conclut en disant que la Compagnie, grâce à la bonne administration de ses directeurs, espère sauver près de dix mille piastres cette année en faisant faire quelques changements aux chaudières actuelles de ses bateaux, il dit aussi que la Compagnie vient d'obtenir le contrat de l'Isle Ste Hélène pour un terme de cinq années, ce qui lui donnera l'opportunité de mettre en usage quelques bateaux qui étaient en réserve à Sorel et dont on ne tirait que peu de bénéfice.

M. L J Forget ayant envoyé sa démission comme directeur a été remplacé par l'hon. Henry Starnes.

Le rapport contient aussi une liste des personnes ayant des parts dans la Compagnie et termine en faisant l'éloge de ses directeurs.

SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

Hier soir, a eu lieu la grande réunion de la société St Jean Baptiste, pour l'élection des officiers généraux. L'assemblée était nombreuse.

Ont été élus:

Président, T J J Leranger; vice-président, Odilon Dupuis; 2e vice-président, Isaïe Craig; trésorier, Théodule Lefaivre; ass-trésorier, D Lepage; secrétaire, A D Lacroix; secrétaire-correspondant, G Lamothe; ass-sec, A O Gauthier; comm-ord. Frs Lapointe.

Il y aura une assemblée générale le troisième lundi de février de chaque année.

La Cathédrale de Montréal

Le plan de la Cathédrale de Montréal exécuté en bois par le R P Michaud, S. V., est actuellement exposé à l'Académie des Sœurs du Bon Pasteur 405, Rue Sherbrooke, près de la rue St Denis. C'est un travail étonnant d'architecture et de sculpture qui donne une idée juste tant de l'extérieur que de l'intérieur de l'église St Pierre à Rome. Tout le monde peut le voir depuis 9 heures a. m., jusqu'à 6 heures p. m., moyennant une aumône quelconque qui est déposée dans un tronc. Des livrets contenant une description détaillée de la Basilique de St Pierre et des renseignements sur la Cathédrale de Montréal peuvent être mis à la disposition des visiteurs.

L'argent recueilli est destiné à l'œuvre de la Cathédrale de Montréal. jno

CONCOURS

Le deuxième concours au pistolet s'est terminé hier soir à l'académie d'escrime de M. D Legault au No 1511 de la rue Notre-Dame.

Le premier prix a été gagné par A G L Desaulniers, viennent ensuite MM Elie Plante, Paul Chartrant et Jos Bureau.

La partie a été chaudement discutée.

Le prochain concours aura lieu dans le mois de mars.

Tous les amateurs d'escrime et de pistolet sont priés de faire une visite à l'académie de M. Legault.

Ceux qui veulent se faire inscrire comme membres, doivent se presser, car il n'y a place que pour trois ou quatre.

Ces cours sont ouverts tous les jours de la semaine de 7 heures à 10 heures du soir.

DEMANDE D'EMPLOI

M. Pilon, ancien marchand de la rue Ste Catherine, demande une place de gérant, *Shop walker* ou acheteur, dans un magasin de détail, soit en ville, soit à la campagne, de même une position comme commis voyageur ou commis résidant, dans une maison de gros. Les capacités commerciales de M. Pilon sont assez connues pour qu'il ne soit pas nécessaire de les énumérer.

M. Pilon désirerait pour son fils, une place de professeur de musique dans une maison d'éducation ou ailleurs, dans n'importe quelle partie de la province.

S'adresser au No 214 rue St Christophe

jno-17d Montréal.

LONGUEUIL

ELECTIONS MUNICIPALES.

M. Bruno Normandin vient d'être réélu maire par une forte majorité contre M. Charles Bourdon.

MM. Chas Poirier et François Poirier ont aussi tous deux été réélus conseillers avec de fortes majorités.

LA MAIRIE

Il y a eu une assemblée hier soir au Mechanic's Hall de citoyens favorables à la candidature du Dr Rottot.

M. Tansey, présidait.

On a accepté la résignation du Dr Rottot.

ASSEMBLEE

L'assemblée annuelle des Directeurs de la "Kingston & Montreal Forwarding Co." a eu lieu, samedi, au bureau de la compagnie et les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs:

Président, M. Gunn, MP, de Kingston, vice-président, l'hon J G Ross, premier ministre de la province de Québec, et Wm Stewart, gérant.

SEANCE

Au Cabinet de Lecture Paroissial, hier soir, on a donné une jolie comédie, intitulée: "Soufflez-moi dans l'œil."

L'entrée de la salle était gratuite, et une grande foule y assistait.

Avant la séance, M. l'échevin McShane a fait un discours en français.

M. le maire Beaudry, pour cause de maladie, n'a pu s'y rendre.

Parmi les Dames présentes, on remarquait Mesdames C S Rodier, G S Pallascio, Dame et Dlle Lévêque, Dame et Dlle Delisle, et madame McShane.

La soirée a été très amusante.

INCENDIE

Durant la nuit dernière, vers minuit, des cris "au feu" se firent entendre et l'on s'aperçut qu'il avait éclaté chez un nommé J M Cordingley, marchand de vins, rue St Dizier.

Deux explosions successives se produisirent parmi les tonneaux d'eau de vie. Les planchers furent défoncés avec fracas. Les pompiers furent promptement sur les lieux et se mirent à l'œuvre avec courage.

Le feu a du commencer vers neuf heures, mais n'a été découvert qu'à minuit.

Vers deux heures, il était presque éteint. Les dommages au stock peuvent être évalués à $25,000. Les bâtisses dans la cour des sœurs prirent en feu, mais grâce à l'activité des pompiers les dommages sont peu considérables.

FAITS DU JOUR

Grêle—Il a grêlé durant la veillée, hier soir. Le temps était affreux.

Le Trappeur—L'élection d'un nouveau président pour ce club aura lieu, mercredi soir, chez M. Frigon.

Ephémérides.—Mardi, 10 février.

Lever du soleil 7 h 19; coucher 5 h 10, Fête de Sainte-Scholastique.

1683—Le Roi Louis XIII consacre la France à Marie par un vœu solennel.

—Une jeune orpheline française, bien élevée, excellente musicienne, élève pour le chant de Madame Lacombe et pour le piano de M. Lecouppey du Conservatoire de Paris, et à qui les médecins ont conseillé le changement d'air, désire trouver une famille honorable de Montréal, où en échange de l'hospitalité qu'on lui accordera, elle se chargera de l'éducation musicale de jeunes filles.

Elle accepterait aussi d'être demoiselle de compagnie chez dames veuves ou demoiselles seules.

Pour tous les renseignements s'adresser à M. René de Dion, organiste à Rimouski.

—7f-8t

A tous ceux qui *souffrent d'épilepsie, de crampes et de maux de nerfs*, nous recommandons instamment la méthode si universellement connue et quasi-miraculeuse du Prof. Dr ALBERT, Paris, 6 Place du Trône. Que tous les malades s'adressent donc à lui avec confiance et beaucoup d'entre eux retrouveront la santé qu'ils désespéraient jamais recouvrer. Traitement par correspondance, après communication de l'histoire détaillée de la maladie. M. le prof. Albert n'accepte les honoraires qu'après constatation de résultats sérieux.

Tonique puissant—Le tonique le plus puissant pour le foie, les intestins, est sans contredit le remède du Dr Sey, qui fait disparaître rapidement tous les troubles de ces organes. Du 9 au 14.

Quiproquo—Combien de personnes que l'on croyait en consomption, à qui l'on accordait que quelques mois de vie, ont été ramenées à une santé parfaite par quelques paquets d'*Amers Indigènes*.—Du 9 au 14.

DECES

—En cette ville, le 7 du courant, Louis G Turgeon, Ecr, MD, à l'âge de 48 ans.

Le convoi funèbre quittera sa demeure, No 1070, rue Ste Catherine, mardi, demain, à 8 heures, a.m., pour se rendre au Gesu et de là au lieu de la sépulture.

Parents et amis sont invités à assister.

AVIS

EST DONNÉ qu'il sera fait application à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour un bill permettant de vendre une propriété située sur la rue Saint-Jacques, faisant partie du numéro officiel 953, du cadastre du quartier Saint-Antoine, dans la cité de Montréal, substituée en faveur des enfants de Adolphe Robert, par l'acte de donation du (14) quatorze avril 1869, par feu Léon Robert à Adolphe Robert, devant le notaire H. P. Pepin.

PAGNUELO, TAILLON & GOUIN,
Avocats du Requérant.

Montréal, 4 février 1885. 10f-1m

AVIS

EST DONNÉ que la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une loi consolidant les différents statuts qui se rapportent à l'érection civile des paroisses de la cité de Montréal et de la Banlieue, comprenant l'ancienne paroisse de Montréal, et pour obtenir des amendements aux dits Statuts. Ces amendements consistant entr'autres dans une définition plus exacte des limites des dites paroisses et afin que les dites paroisses, soit qu'elles soient démembrées de paroisses nationales ou territoriales soient, reconnues pour toutes les fins civiles en donnant avis du décret de l'autorité ecclésiastique dans la *Gazette Officielle de Québec*.

PAGNUELO, TAILLON & GOUIN,
Avocats de la Corp. Ep. C. R. de Montréal

Montréal, 4 février 1885. 10f-1m

Election Spéciale dans le quartier Est.

La démission des échevins Thomas Wilson et Armand Prévost ayant créé deux vacances dans la représentation du quartier Est de cette cité avis public est par le présent donné que la nomination des candidats pour remplir ces vacances respectivement, aura lieu en plein air à la pesée du marché Bonsecours, à dix heures de l'avant-midi,

Lundi le 16ème jour de Février courant

et que l'échevin Laurent présidera la dite nomination.

Dans le cas où il n'y aurait qu'une seule demande ou réquisition lors de la dite nomination, ou que toutes les demandes seraient pour le même candidat, dans l'un ou l'autre cas ces candidats seraient alors dument élus échevins pour le dit quartier, en remplacement de l'échevin Thomas Wilson ou de l'échevin Armand Prévost, comme susdit; mais dans le cas où plusieurs personnes seraient mises en nomination pour l'une de ces deux vacances, ou pour les deux, un poll sera accordé et se tiendra LUNDI le DEUXIEME jour de MARS prochain, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi, à tels endroits et en présence de tels officiers-rapporteurs, qui seront designés et nommés dans un avis subséquent.

Par ordre,

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 10 Février, 1885 2t-10f

COMMERCE ET FINANCES

Bulletin Financier

9 février 1885.

Il y a peu de commentaires à faire sur la situation du marché monétaire. Les fonds sont abondants et à bon marché. Les prêts sur titres, à demande, se font à 4 ou 4½ p.c; pour prêts à terme. Les escomptes se font à 7 p.c.

Le change sur Londres est ferme $4.83 à pour 60 jours et $4.85 pour 3 jours de vue.

Les traites sur New-York se rendent du pair à ⅛ de prime.

Les *greenbacks* se vendent du pair à ⅛ de prime suivant importance.

Bourse nulle, cours ferme.

Voici les ventes:

AVANT-MIDI

B. de Montréal 4[illegible] à 191, 1 à 191½, 40 à 191¼.

B. des Cantons de l'Est, 5 à 108½.

B. du Commerce, 3 à 120, 2 à 119½.

APRES MIDI.

Pacifique Canadien, 50 à 38.

Gaz, 25 à 183½.

BULLETIN COMMERCIAL

Chicago, 9.

Les prix payés aujourd'hui pour disponible à ont été:

Blé, 77⅜c.
Maïs, 36¼
Avoine, 27.
Lard salé $13.15
Saindoux $7.05

New-York, 9—Coton inactif, sans changement, février $11.15, mars 11.23, avril 11.30; mai, 11.41.

Farine lourde, sans changement.

Blé en baisse, No. 2 rouge, de $9[illegible] à 90⅜.

Seigle soutenu, sans changement

Maïs tranquille mêlé de 49 à 51½c.

Orge, ferme.

Avoine, lourde.

Lard salé, ferme, $13.50 à $14.00

Saindoux, plus faible $7.35.

Mouvement des denrées

New-York, 9.

	Arrivages	Ventes
Farines, barils	26,000	140,000
Blé, minots	35,000	1,120,000
Maïs, "	238,000	320,000
Avoine "	91,000	25,000

Liverpool, 9—Coton soutenu, sans changement.

—Moïse Surprenant, tenant un magasin général, à West Farnham, a fait une cession en faveur de ses créanciers.

—M. Jos Roy, tenant un magasin général à Beaver, comté de Prescott, Ont, a fait cession de ses biens.

—M. Cubbin & Cie, marchandises sèches, de Sherbrooke, offrent de composer avec leurs créanciers à 50 c dans la piastre.

—Madame Lagacé, marchande de nouveautés, de cette ville, a fait cession de ses biens.

—Un état de situation présenté par l'agent cessionnaire de la faillite de L A Champagne, d'Arthabaskaville vaut la peine d'être cité:

M. L A Champagne a été dans les affaires un an. Son passif s'élève à $1,321.55, comprenant $657 50 garantis et $656 05 dûs pour marchandises naturellement non garanties. Quant à l'actif, il atteint le chiffre de $266 81, composé de $237.31 stock selon l'inventaire, $23.30 de crédits bons, et $6 20 en espèces. Les créanciers sont priés de faire leurs suggestions sur les procédés à suivre pour liquider.

—Une assemblée des créanciers de M J Phillips jr, a eu lieu cette semaine à l'office de M S C Fatt. Le bilan présenté donne les chiffres suivants:—Passif $82,116 20 dont $1,002.79 privilégié, $37,770 ordinaires, et $43,342.77 indirect, dont $34,000 est porté par la banque d'Union et $9 000 par la banque Nationale. L'actif est de $30,002.97 laissant un déficit de $52,113.20. MM. C E Saunderson, F Walsh, W McMaster, James Robertson et A McPherson ont été nommés inspecteurs.

Marché Viger

Lundi, 9 février,

450 bêtes à cornes, ce matin, sur le marché ont été vendues de $4 à $5. Il y avait 70 moutons et agneaux. Les moutons ont été vendus de $4 à $6 et les agneaux de $3 à $4. 12 veaux ont été payés de $5 à $10.

Demandes bonnes.

MARCHE DE LIVERPOOL

Par dépêche

9 février.

	s. d.	s. d.
Farine par quin.	10.0 @	11.6
Blé du printemps	7.0	7.5
Blé rouge	7.0	7.3
Blé, Californie No 2	6.9	6.11
" No 1	7.0	7.4
Maïs	4.9½	0.0
Avoine par 100 lb	5.5	0.0
Orge	5.6	0.0
Pois	6.1	0.0
Lard salé	63.0	0.0
Saindoux	37.3	0.0
Lard fumé	33.0	33.0
Suif	33.0	0.0
Fromage	61.0	0.0

Fromage en baisse.

BEURRE ET FROMAGE

9 février.

Nous cotons:

Beurre crêmeries, frais	0 21	0 23
Des Townships	0 16	0 20
Morrisburgh	0 15	0 18
De l'Ouest	0 13	0 16
Brockville	0 15	0 19
Kamouraska	0 12	0 15
Fromage.		
Fromage d'août	0 [illegible]9	0 11½
Fromage de sept. et oct	0 12	0 12½
Fromage commun	0 [illegible]7	0 09

Le beurre est faible.

Le fromage est ferme.

Le câble cote le fromage à Liverpool, 63 s

MARCHE AU FOIN

Nous cotons;

Foin pressé, la tonne	10 00	12 00
" en bottes 1re qualité	7 10	9 00
" " 2e "	8 00	7 00
Paille	4 00	5 50

Le foin pressé pour les Etats-Unis se paie de $9.00 à $10.00 la tonne.

ARRIVAGE DES DENREES

Montréal, 9 février 1885.

	Canal	G.-T.	C. P.
Blé, minots	....	....	....
Maïs "	....	....	....
Pois "	....	1600	1600
Avoine "	....	800	....
Seigle "	....	....	....
Orge "	....	513	....
Farine, barils	....	1320	1300
Farine d'avoine	....	....	140
Potasse	....	11	....
Beurre, tinettes	....	182	....
Lard salé "	....	....	....
Saindoux "	....	....	....
Fromage, caisses	....	....	....
Porcs abattus	....	235	130
Suif, barils	....	164	....
Cuir, rouleaux	....	....	....
Alcools	....	....	....
Tabac, colis	....	....	36
Pétrole	....	....	....
Peaux crues	....	....	....

MARCHE DE NEW-YORK.

(Par dépêche)

9 février.

Clôture:

Blé rouge No 2,			
do	do	février	89⅞
do	do	mars	90⅛
do	do	mai	93⅜
Maïs comptant			
do	do	février	49⅜
do	do	mars	49⅜
do	do	mai	49
Avoine			
do	do	février	36½
do	do	mars	36
do	do	mai	36

Blé faible, maïs et avoines fermes.

MARCHE DE CHICAGO.

(Par dépêche)

9 février.

Blé	livraison	
" "	février	0 77⅜
" "	mars	0 77⅞
" "	mai	0 83⅜
Maïs	livraison	
" "	février	0 36⅜
" "	mars	0 37
" "	mai	0 40⅜
Avoine	livraison	
" "	février	0 27
" "	mars	0 27½
" "	mai	0 30⅜
Lard salé	livraison	
" "	février	13 02½
" "	mars	13 02½
" "	mai	13 20
Saindoux	livraison	
" "	février	7 05
" "	mars	7 05
" "	mai	7 22½

Blé en baisse, maïs et avoine fermes, lard salé et saindouxen faibles.

MARCHE DE MONTREAL

Grains et Farines

9 février,

Supérieure extra	4 20 @	4 25
Extra superfine	4 05 @	4 10
" du printemps	3 75 @	3 80
Forte (moyenne)	4 20 @	4 40
" de boulangerie	4 50 @	5 00
Superfine	3 10 @	3 60
Fine	3 15 @	3 50
Middlings	3 00 @	3 10
Forte en sac de 100 lbs.	2 00 @	2 10
Extra " "	1 90 @	1 95
Sup. " "	1 75 @	1 80
Forte de blé rouge d'hiver en poche de 100 lbs	2 35 @	2 40
Blé rouge d'hiver	0 92 @	0 93
" blanc	0 90 @	0 91
" rouge du printemps	0 90 @	0 91
Issues de blé:—		
Son (gros	$16.00 à	17.00
" (fin)		20.00

MARCHE DE DETAIL.

3 Février 1885.

Grains—		
Avoine, le sac	0 80 à	0 85
Sarrazin "	1 10	1 15
Fèves	0 00	0 50
Pois, le minot	0 75	0 80
Blé-d'inde	0 75	0 80
Légumes:—		
Pommes de terre, sac.	0 35	0 40
Choux, douz	0 25	0 00
" rouges, doz	0 00	0 00
Oignons, la boite	0 00	0 00
" rouges le sac.	0 00	0 60
Navets minot	0 00	0 80
Betteraves, minot	0 00	0 50
Carottes douz	0 10	0 00
Panais "	0 20	0 00
Tomates, minot	0 15	0 00
Persil, le paquet	0 05	0 00
Laitue, la doz	0 20	0 20
Concombres, la douz	0 [illegible]5	0 00
Haricots verts, minot	0 5[illegible]	[illegible]
Petits Pois " "	[illegible]	0 00
Chicorée, doz	[illegible]	0 00
[illegible]	0 [illegible]7	0 08
[illegible]	0 10	0 10
Flétan	0 08	0 10
Brochet	0 08	0 10
Carpe	0 08	0 10
Truite et poisson blanc	0 10	0 12
Truite rouge, la livre	0 12	....
Eperlans	0 00	0 00
Hareng frais la douz	0 20	....
Anguilles la pièce	0 10	0 15
Truite tachetée la lb	0 10	0 12
Doré "	0 00	0 15
Haddock fumé "	0 10	....
Merluche "	0 10	....
[illegible]	0 08	....
Esturgeon frais	0 08	....
Maquereau	0 10	0 15
Thon	0 12	0 00
Saumon frais	0 20	0 25
Petite Morue	....	....
Haddock frais	0 10	0 00
Carpe, la livre	0 10	0 00
[illegible], la livre	0 12	0 00
Barbotte fraîche, paquet	0 20	0 00
Divers—		
Miel en gâteau	0 12	0 05
Miel coulé la lb	0 10	0 00
Sucre d'érable nouv	0 8	0 10
Sirop d'érable	0 90	1 00
Tabac en rolls "	0 10	0 15
Plumes mêlées "	[illegible]	0 00
" d'oies "	0 60	[illegible]
Noix le minot	0 75	[illegible]
[illegible]	0 35	0 00
Volaille et gibier—		
Oies la pièce	0 90	1 25
Poules le coup	0 70	0 85
Canards "	1 25	1 50
Pigeons la doz	1 50	1 80
Dindes p. coup	1 80	2 75
Poulets "	0 60	0 90
Perdrix	0 45	0 50
Canards noirs	1 00	0 00
Cous rouges	0 75	0 80
Sarcelles	0 40	0 50
Canards maigres	0 00	0 50
Coqs de Bruyère, coup.	1 00	0 00
Pleuviers, la douz	3 00	0 00
Becassines "	2 00	2 75
Cailles "	2 40	2 50
Tourtes	1 50	1 75
Viandes—		
Bœuf p. livre, 1re qual.	0 08	0 12
" " 2e "	0 00	0 00
Mouton " 1re "	0 0[illegible]	0 0
" " 2e "		
Veau	0 08	0 12
Agneau	0 00	0 08
Porc par 100 livres	7 00	7 50
" à la livre	0 10	0 11
Beurre frais, pain	0 40	0 50
" tinette	0 15	0 20
Œufs frais, la douz	0 45	0 50

PRIX COURANTS, DU GROS.

Platre pour la terre.

Platre par 5 barils	₽ brl	1 20	0 00
" par 10 barils	"	1 15	0 00
" par 20 à 25 barils	"	1 10	0 00
" par 50 barils	"	1 05	0 00
" par 70 à 100 barils	"	1 00	0 00

Prix net à 30 jours.

Tabac.

Tabac, droit payé.

Prince of Wales, marque	₽ lb	0 36	0 39
" Navy 3s 6s & 1s	"	0 37	0 40
Black, Twist 12s	"	0 38	0 39
Mahogany Chewing	"	0 37	0 45
Solace Commun	"	0 36	0 40
" Beau	"	0 42	0 45
" Bon	"	0 46	0 55
Rough and Ready, en ½ bte	"	0 50	0 65
Navy, 6's & 8's & 10's	"	0 40	0 45
Gold Bars, 6 et 12 pouces	"	0 50	0 70
Mahogany Navy, 3's	"	0 40	0 50
Bright Navy, 3's	"	0 45	0 65
Globe Tobacco Co. spécialité:			
Globe Fine Cut Chewing	"	0 75	0 80
Victoria Fine Cut	"	0 65	0 75
Gold Flake Cut Plug	"	0 65	0 70
Windsor Smoking Mixture	"	[illegible]	[illegible]
Wig Wag Smoking	"	....	....
Uncle Tom Smoking	"	....	0 35
Gold Flake Cigarette	"	0 40	0 42
		6 00	8 00

Huiles d'Olive, etc.

E. Loubon, Nice	pts	2 00	2 10
do do	pts	2 50	0 00
do do	chop	2 25	0 00
Antonini et Cie	pts	3 50	0 00
do do	pts	3 50	0 00
do do	chop	7 25	0 00
Huile sublime toscane en caisses de 30 flacons		6 50	6 75
Crême d'huile toscane en caisses de 1 doz		5 50	0 00

Poissons.

Harengs Labrador, No. 1	p. brl	6 00	6 50
do No. 2	do	5 00	5 50
do Cap-Breton	do	4 75	5 50
Morue sèche	p. cwt	4 25	4 50
Morue verte No. 1	p. brl	4 00	4 50
do No. 2	do	3 50	4 00
Morue large	p. draft	6 50	7 00
Poisson blanc, lac Supérieur	p. brl	0 00	0 00
Truite saumonnée, lac Supérieur	p. brl	4 25	5 00
Saumon No. 1	p. brl	13 00	00 00
do No. 2	do	12 00	00 00
do No. 3	do	11 00	00 00
Maquereau No. 1	do	[illegible] 00	6 50

Alcalis.

Potasse 1ère qualité	₽ 100 lbs.	4 10	4 15
2ème	"	3 65	3 75
Perlasse 1ère	"	5 20	5 25
Drogues et produits chimiques.			
Alun	₽ 100 lbs.	00	2 25
Sel de soude	"	1 05	1 15
Soda ash	"	1 50	1 80
Bicarbonate de soude	"	2 80	2 90
Soude caustique	"	2 40	2 50
Chlorure de chaux	"	2 00	2 25
Sel d'Epsom	"	1 30	1 50
Couperose	"	1 00	1 25
Souffre en canon	"	2 40	2 60
Salpêtre	₽ keg	9 50	10 00
Borax raffiné	₽ lb	0 15	0 16
Camphre américain	"	0 37	0 40
Camphre anglais	"	0 50	0 55
Crême de Tartre, xtls	"	0 32	0 33
do do en poudre	"	0 37	0 39
Garance	"	0 11½	0 13
Indigo madras	"	0 90	0 95
Gomme arabique	"	0 17	0 40
" adragante	"	0 50	0 80
Ext. de B Campêche	"	0 09	0 10
" en boite	"	0 12½	0 14
Sulfate de cuivre	"	0 05½	0 07
Pâte de réglisse	"	0 19	0 26
Savon bl. Marseille	"	0 12	0 15
Savon marbré	"	0 09	0 00
Huile de ricin	"	0 10	0 12

Epiceries.

Mélasses et Sirops.	₽ gal.		imp.
Mélasses Barbades	do	0 31	0 36
do Trinidad	do	0 27	0 28
Sirop pâle, extra, Redpath	do	0 50	0 00
Sirop de Redpath, D	₽ lb	0 03	0 03½
do M	do	0 03	0 03½
do B	do	0 03	0 04
do VB	do	0 04	[illegible]
Epices.			
Poivre noir	do	0 17	0 20
Poivre blanc	do	0 28	0 30
Piment	do	0 6½	0 8
Cannelle	do	0 9½	0 11
Macis	do	80	0 85
Noix de Muscade	do	0 60	0 80
Clous de Girofle	do	0 18	0 20
Gingembre Jam	do	0 22	0 24
Sucres bruts.			
Porto Rico	do	0 00	0 00
Barbades	do	0 04	0 04½
Cuba	do	0 05½	[illegible]
Raffinés blonds	do	0 04½	0 05½
Blancs cubes	do	0 06	0 00
Granulés	do	0 06½	0 06½
Epiciers A	do	0 00	0 00
Macaroni.	₽ paq.		
Paq. de 1 lb. 24 lbs. p. ca.		3 [illegible]0	0 00
Tapioca de Rio.			
Paquet de 1lb. 24 p. ca.		0 65	0 00
Fruits secs.			
Malaga	par boite	0 00	0 00
London Layers	do	2 25	2 50
Raisins Valencias	₽ lb	0 08½	0 09
do Sultanas	do	0 07	[illegible]
do Corinthe	do	0 06½	0 07½
Figues Malaga, boites	do	0 04	[illegible]
do Eleme, petites boites	do	0 10	[illegible]
Prunes	do	0 04½	[illegible]
Amendes de Provence	do	0 00	0 14
do Tarragone	do	0 00	0 14½
Noix de Bordeaux	do	0 0[illegible]	0 11½
do du Brésil	do	0 11	0 12
Peanuts	do	0 12	0 15
Sardines à l'huile	₽ pt	0 11½	0 12½
do do	demie	0 23	0 25
Produits de Batty & Co	₽ dous	0 00	0 00
Produits de Cross & Blackwell:			
Marinades assorties p. doz		75	2 80
	₽ 100 lbs.		
Riz, Arracan du moulin de Montréal	do	3 50	4 00
Sagou	do	5 25	6 00
Tapioca	do	5 50	7 00
Arrow root	do	10 00	14 00
Thés.	₽ lb		
Japon commun à moyen	do	15	0 25
do moyen à bon	do	0 25	0 40
do bon à choix	do	0 40	0 60
Poudre à canon	do	0 28	0 70
Impérial moyen à bon	do	0 00	0 38
do bon à choix	do	0 25	0 55
Young Hyson ordinaire à bon	do	0 15	0 33
do bon à choix	do	0 38	0 60
Congous commun à ordinaire	do	0 15	0 25
do bon ordinaire à bon	do	0 23	0 38
do fin à choix	do	0 40	0 50
Souchongs	do	0 35	0 40
Oolongs	do	0 33	0 60
Cuirs			
Cuir à semelle No 1 BA	₽ lb	0 26	0 27
do No 2 BA	do	0 23	0 24
Cuir Buffalo No 2	do	0 19	0 20
do No 1	do	0 21	0 23
Slaughter No 1	do	0 27	0 28
Harnais	do	0 25	0 30
do Extra, Prov. Mar.	do	0 30	0 32
Vache cirée mince	do	0 36	0 38
do forte	do	0 33	0 35
Vache sur le grain	do	0 35	0 37
do grain écossais	do	0 38	0 42
Taure française	do	0 75	0 95
do anglaise	do	0 65	0 75
do canadienne	do	0 45	0 55
Veau canadien	do	0 65	0 85
do français	do	1 10	1 40
Vache fendue moyenne	do	0 22	0 28
do forte	do	0 21	0 25
do petite	do	0 18	0 22
Cuir verni grainé	₽ pied	$0 16	0 18
do uni	₽ lb	0 15	0 17
Cuir grainé	do	0 12	0 15
Kid brillant	do	0 18	0 22
Mouton mince	do	0 45	0 00
do épais	do	0 35	....
Buff	do	....	

P. G. MORIN,
NOTAIRE,
62 rue St-Jacques
Ci-devant de Hétu, Dumouchel & Morin.
18nov 84-1no

CHS. E. GRATTON, L.L.B.
AVOCAT
No. 6 RUE ST-JACQUES Montréal.
Résidence. Bureau du soir, 139 rue Saint Laurent, village Saint-Jean-Baptiste.
8 mai 84-1an

MM. Augé & Lafortune,
AVOCATS
Ont transporté leurs bureaux au
No. 46 Rue St. Vincent
12 m 84-1no

O. GIROUX,
No. 455 RUE ONTARIO,
En face du Marché St-Jacques.
MAGASIN DE CHAUSSURES—Assortiment complet.
Ordres pour ouvrage de pratique et raccommodage promptement exécutés à des prix défiant toute compétition. 14 fev 1a

14 1 85-6m

Vente d'Immeubles
— AUX —
Enchères ou de Gré à Gré

Au commencement de la nouvelle année, époque où les ventes d'immeubles deviennent importantes, nous prenons la liberté [illegible] d'appeler l'attention des propriétaires [illegible] sur les facilités que nous avons [illegible] pour vendre les immeubles à des conditions avantageuses. Nous nous occupons exclusivement de cette branche d'affaires, ce qui fait que nous pouvons diriger les ventes, soit aux enchères, soit de gré à gré, mieux que les personnes engagées dans une autre branche d'affaires et qui ne connaissent guère la valeur des propriétés. L'expérience que nous avons acquise, la connaissance parfaite que nous avons de la valeur des propriétés et le succès de nos ventes par le passé sont une garantie que nous pouvons satisfaire les personnes qui nous chargeront de vendre des propriétés. Du 1er janvier 1884 au 1er janvier 1885, nos ventes ont été plus nombreuses et elles ont réalisé un montant plus élevé que toutes celles qui ont été faites en cette ville. Cela dépend de ce que nos annonces contiennent une description fidèle des propriétés offertes en vente. Jamais nous n'annonçons qu'une vente sera sans réserve, hormis que tel soit le cas, et nos conditions sont toujours des plus faciles.

Adressez-vous à nos bureaux et vous serez satisfaits.

PARENT FRERES,
Encanteurs et agents d'immeubles,
239 rue Saint-Jacques.

Nous nous chargeons de toutes transactions ayant rapport aux immeubles. Ventes publiques ou de gré à gré. Prêts négociés sur première hypothèque, à la ville ou à la campagne. Propriétés louées et perception des loyers pour le compte des successions. 12jan-30t

SUCCES sur toute la LIGNE

Des milliers d'Etrangers ont assisté à notre Carnaval, laissant ici des centaines de mille piastres. Nous avons vendu un grand nombre d'articles en Fourrures à des Canadiens des Etats. Merci de leur bienveillant patronage. C'est le temps d'acheter des Pelleteries, il fait assez froid pour cela.

Chs Desjardins & Cie.,
637 & 639 rue Ste-Catherine, Montréal

ESPERANCE POUR LES SOURDS

Notre Tympan Artificiel et Perfectionné guérit la surdité dans toutes ses phases. Il est recommandé par les savants d'Europe et d'Amérique. Ecrivez et demandez un *livre descriptif illustré* contenant les témoignages de docteurs, juges, ministres, d'hommes et de femmes distingués qui ont été guéris en l'employant, et qui le *recommandent avec le plus grand plaisir.* On ne le voit pas en le portant. Il ne fait pas souffrir et donne une guérison permanente. Adresse: J. H. NICHOLSON, 93 Clinton Place, New-York. 8oct 84-1a

QUOI! POUR RIEN!

Des belles terres boisees au Lac Nipissing

De riches terres, en prairie, au Manitoba et dans tout notre Nord-Ouest Canadien

COMMENT AVOIR CELA?

EN S'ADRESSANT AU

BUREAU de COLONISATION,

Coin des rues des Casernes et des Commissaires, (entrée sur la ruelle St-François,) près du dépôt du Pacifique, Montréal.

Pour ceux qui veulent aller s'établir sur ces terres, nos prix de passage, etc., sont extrêmement réduits. Surtout, de grands avantages seront accordés à ceux qui partiront par les prochains convois d'émigrants, au printemps prochain.

7 fev-jno

SOMMIERS A RESSORTS "GALE!"

Seuls Sommiers au Canada avec ressorts d'acier trempée à l'huile. En vente par tous les bons marchands de meubles, et fabriqués par

8nov-1a **GEO. GALE & SONS, Waterville, P.Q.**

J'informe mes amis et mes clients que j'ai résigné la position de gérant résident de la compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique de Toronto, et je sollicite respectueusement la continuation de leur patronage pour la Compagnie Royale d'Assurance d'Angleterre.

M. H. GAULT.

Cie. Royale d'Assurance d'Angleterre,

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, A MONTREAL.

CAPITAL $10,000,000
PLACEMENTS $27,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement $750,000. RESPONSABILITÉ DES ACTIONNAIRES ILLIMITÉE.

La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurances contre l'incendie du monde.

M. H. GAULT, WILLIAM TATLEY, — Agents principaux et Gérants résidents

C. ERNEST GAULT, WALTER R. HUBBARD, JAMES ALLIN, — Agents spéciaux du Département anglais, Montréal.

E. HURTUBISE & A. ST-CYR, Agents spéciaux du Département français Montréal

3o 84-1a

Présents pour Noel

Le public actuellement cherche où aller pour acheter les présents de Noël et du Jour de l'An. Rappelez-vous que la meilleure place est au **Grand Magasin de Tapis de Jas. Baylis & Fils.** Les présents de Noël et du Jour de l'An doivent, à la beauté, unir à l'utilité, à un certain degré. Ainsi ne manquons pas d'acheter pour présents de Noël et du Jour de l'An un nouveau Tapis, un Peluché pour Salon, Chambre à Coucher et Salle à Diner. Ne serait-ce pas une agréable surprise pour celui qui serait l'objet de cette marque d'estime de votre part. Un Prélarts, Tapis d'Escalier, un Rideau en dentelle, une Baguette à croisée, un Abat-jour, un Paillasson, une Peau de Mouton teinte ou un Peluché Turc seraient autant de magnifiques présents. Aussi une foule de petits articles tels que Tapis de Pianos et de Tables, Balais à Tapis, Chaine à Rideau, Sacs d'Ecole, Traines Sauvages, Coussins, Nattes, etc., etc., qui feraient eux aussi de magnifiques présents. Notre stock est des plus complets, et à meilleur marché que nulle part. Les acheteurs sont invités à nous faire une visite. Achetez vos Coussins de Traines Sauvages chez

Demandez l'escompte de 5 o/o.

JAMES BAYLIS & FILS,
1[illegible]3 et 18[illegible]5 rue Notre-Dame.

4oct 84-1a

Découverte Importante

DIPHTHERINE

ANTI-DIPHTHERITIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge.

Rien n'est meilleur pour guérir la consomption ou à sa première période, la bronchite aigue et chronique et les rhumes.

La Diphthérie vaincue!

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

PRÉPARÉ PAR LE

Dr. N. LACERTE

LEVIS P.Q.

En vente chez les pharmaciens, et en dépôt chez Laviolette & Nelson, rue Notre-Dame.

Prix: 50 cts la bouteille. 6m-4m 84

Acier, Viande et Vin

SANTE,
FORCE,
Et ENERGIE.

GRAND TONIQUE, pour le corps. Acier, Viande et Vin d'Evans.

GRAND TONIQUE pour le système nerveux Acier, Viande et Vin d'Evans.

GRAND TONIQUE pour les facultés intellectuelles, Acier, Viande et Vin d'Evans.

GRAND TONIQUE pour la digestion, Acier, Viande et Vin d'Evans.

Une piastre la bouteille.

Le tonique le plus agréable au goût. En vente par tous les pharmaciens.

Méfiez-vous des imitations. Insistez pour celui d'Evans. 5f 85-jno

Province de Québec

Département des Terres de la Couronne

Section des Bois et Forêts

Québec, 20 décembre 1884.

AVIS est par le présent donné, que, conformément aux dispositions de l'acte 36 Victoria, chapitre 9, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, dans la salle de ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, MERCREDI, le 25 FEVRIER 1885, à 10.30 A.M.

AGENCE D'OTTAWA

Bloc A, arrosé par la Rivière Ottawa.

1er Rang. Limites No 5, 61¼ milles carrés, No 7, 16½ milles carrés, No 8, 16 milles carrés, No 9, 29¼ milles carrés, No 10 42½ milles carrés, No 11, 4[illegible] milles carrés, No 12 37½ milles carrés.

2e Rang. Limites Nos 6, 7, 10, 11, 12, 50 milles carrés chaque.

3e Rang. Limites Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 11, 12 50 milles carrés chaque.

Cette vente sera sujette aux conditions ordinaires, dont les détails peuvent être obtenues sur demande, au Département des Terres de la Couronne, ou au bureau de l'Agent des Bois de la Couronne à Ottawa.

E. E. TACHÉ,
Assistant Commissaire des Terres de la Couronne

N. B.—D'après la loi, les journaux nommés à cet effet, par Ordre en Conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis. 2fs-17f 2[illegible]1

CE QUI SUIT a paru dans notre édition d'hier soir.

CA ET LA.

Mme Caron épouse du ministre de la milice, doit donner une soirée musicale cette semaine, à Ottawa.

La législature de Québec est définitivement convoquée pour la dépêche des affaires, pour le 5 mars prochain.

On dit que le Dr Lavallée, député de Joliette, est nommé conseiller législatif, en remplacement de l'honorable M. Masson.

Les employés du service civil, à Ottawa, qui sont de la même nationalité que l'hon M. Costigan, se proposent de présenter prochainement un cadeau à ce monsieur.

Le gouvernement d'Ontario vient de présenter un nouveau projet de loi électoral qui accorde aux veuves et aux filles propriétaires le droit de voter aux élections provinciales.

On est à faire signer, à Québec, une requête demandant au gouvernement féderal de porter à $6,000 par mille, la subvention de $3,200 actuellement accordée pour la construction du chemin de fer du lac St Jean.

Le *Witness* ayant dit qu'une banque à Montréal s'était trouvée dans l'impossibilité de rencontrer les demandes du gouvernement de Québec pour des dépôts et qu'elle s'était vue obligée de recourir à la banque de Montréal le Trésorier provincial, a nié que le gouvernement ait fait semblables choses auprès de la banque que vise le *Witness*.

Le *Nouvelliste* parlant du fameux scandale Langelier-Tarte-Pacaud, dit entre autres choses, que M. Benj. Trudel a reçu $30,000, et il ajoute :

"M. Benj. Trudel fit de ces $30,000 deux parts : l'une de $20,000 (y compris les $2,000 que M. Pacaud avait reçues) ; l'autre de $10,000.

"La part de $20,000 fut partagée entre MM. Tarte, Langelier, Pacaud et Trudel.

"La part de $10,000 fut aussi partagée entre des personnes que nous ne pouvons nommer aujourd'hui, mais que le public connaîtra avant longtemps."

On nous informe, dit l'*Etoile du Nord*, que les divisions politiques qui existent depuis quelques années dans le comté de Joliette, entre les deux factions du parti conservateur, doivent s'effacer ces jours prochains pour faire place à l'alliance des deux partis.

On doit à l'avenir, paraît-il, choisir un candidat qui devra remplir les vues des deux factions avec la plus grande impartialité possible. La rumeur publique nous annonce la nomination prochaine d'un candidat; ainsi que celle d'un shérif. Cette rumeur est-elle vraie ? Nous l'espérons, car, nous sommes dans l'attente depuis assez longtemps, et si cette coalition est en force, nous aurons des élections sous peu de jours.

La vente des droits de pêche au saumon et à la truite qui a eu lieu jeudi, au bureau des Terres de la Couronne, a réalisé la somme de $3,605.

Le commissaire des Terres paraît très satisfait de cette vente.

Le président de la compagnie du Pacifique Canadien a acheté les droits de pêche de la rivière Métapédia et de ses tributaires. Le prix payé est de $260 par an.

L'hon J G Blanchet a acheté les droits de pêche à la Petite-Rivière pour $30 par an.

M. Riopel a payé $60 pour Petit Cascapédiac et $30 pour les trois branches du Port Daniel.

Le docteur Campbell s'est fait adjuger la rivière Ristigouche pour $200.

Le *Ristigouche Salmon Club* paie $100 pour le droit de pêche de Métapedia.

M. I. Chabot paie $100 pour Petit Pabos, etc.

NOTES DE LA SESSION

Ottawa 9—La réunion annuelle des journalistes qui assistent au parlement a eu lieu samedi après-midi. M. Arch McNee, du *Free Press* de Winnipeg, a été élu président ; M. A C Campbell du *Globe* de Toronto, vice-président ; M. H M Mathewson secrétaire. Les membres du comité sont : MM. I J Tarte, du *Canadien* ; A T Wallis, du *Mail* de Saint-Jean ; I Hawke, du *Sun* de Winnipeg et E L Jones, du *Globe* de Saint-Jean. On a adopté des résolutions de condoléances relativement à la mort de M. Georges Kingsmill, et copie de ces résolutions sera envoyée à Mme Kingsmill par le secrétaire. On a aussi décidé de donner le dîner annuel.

—M. Bell, fabricant d'orgue de Guelph, demande une modification dans les droits imposés sur les orgues.

L'an dernier, M. Bell a exporté en Angleterre 1400 orgues. Il dit que ses affaires ont augmenté de 20 pour cent.

—Sir John A McDonald a donné samedi soir, un dîner auquel assistaient Sir Roderick Cameron et Melle Cameron de New-York, l'évêque anglais d'Ontario, Sir Alex Campbell, Sir Hector Langevin, Sir David McPherson, le président du Sénat, le vicomte et la vicomtesse Meigund, le général et Mde Middleton, M. et Mde Girouard, M. Tratch et le Dr Geo Danson.

AU MECHANIC'S HALL.

L'assemblée de l'Association Ouvrière, samedi soir, au Mechanic's Hall, dans le but d'abolir la journée de corvée, avait attiré une foule considérable.

M. E O Rourk, présidait, et M. T. Thompson agissait comme secrétaire.

Sur l'estrade, on remarquait MM. G. W. Stevens, M. P. P. ; J. McShane, M. P. P. ; l'échevin Beausoleil, D. Barry, G. K. Ward, N. W. Tremholme, C. J. Doherty, G. S. Warren, G. J. Coys, T. H. Torten, Max. Bastien, J. A. Sabourin et autres.

Plusieurs orateurs ont porté la parole, entre autres MM. Thompson, Beausoleil, Tremholme, David, Coyle. Stevens, Keys, McShane et plusieurs autres.

Union Catholique

Séance, dimanche, le 8 février 1885, à 2 heures de l'après-midi, devant une nombreuse assemblée, M. Francis A Quinn, avocat, a fait une magnifique conférence sur "l'Irlande."

A LA VEILLEE

Un journaliste Policier.

Des très nombreux Irlandais résidant à Chicago, un des plus désagréables à voir était incontestablement l'horloger O'Clock Grand. Maigre, voûté, il avait une physionomie revêche, la figure couturée de la petite vérole, des cheveux jaunes, un nez pincé, des yeux fuyants qui ne regardent jamais en face et qu'il abritait sous des lunettes bleues. Taciturne avec cela, et ne parlant à personne de son opinion. Quelquefois, on entendait dans sa chambre des cris et des menaces.

—Bon ! disaient alors les voisins, voilà encore O'Clock qui bat sa femme ! Pour sûr ce gueux-là fera quelque jour un mauvais coup !

Et l'opinion s'était peu à peu répandue dans le quartier que Mme O'Clock était destinée à une fin tragique. On la plaignait d'autant plus qu'elle était fort jolie. Quelquefois, on l'avertissait de prendre garde et de se méfier de son mari. Mais elle répondait toujours par un éclat de rire qui montrait ses dents blanches. A deux ou trois reprises elle avait ajouté :

—Bah ! n'ayez donc pas peur ! Comment voulez-vous qu'une homme songe à commettre un crime, lorsque sa maison est immédiatement attenante à celle du coroner !

L'horloger O'Clock logeait, en effet, porte à porte avec le coroner Gribbish, homme austère, malin comme un diable, et réputé pour l'un des meilleurs policiers de Chicago.

***

Il y avait un an à peu près qu'on avait donné à Mme O'Clock les premiers avertissements, lorsqu'elle disparut tout à coup. Un matin, on constata qu'on ne l'avait pas vue depuis plusieurs jours. Un voisin interrogea l'horloger. Mais il répondit brusquement, et en haussant les épaules, que l'absence de sa femme ne regardait personne. Les soupçons prirent du coup une telle consistance qu'on alla immédiatement prévenir le coroner, et celui-ci, sans perdre une minute, se transporta chez l'horloger.

M. Gribbish était d'avis qu'en matière d'instruction criminelle il faut procéder par coups droits. Aussi, regardant O'Clock dans les yeux, il lui dit brusquement :

—Qu'est-ce que vous avez fait du cadavre de votre femme après l'avoir assassiné !

—Moi, assassiné ma femme ! répondit O'Clock sans paraître ému.. Allons donc, c'est toujours elle qui, dans nos querelles, est la plus forte et me bat comme plâtre. Voulez-vous voir mes bleus ? Quand à savoir où elle est, je l'ignore absolument. Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'elle est partie il y a six jours, sous prétexte d'acheter du fil, et qu'elle n'a plus reparu. Elle n'est pas, malheureusement, à sa première fougue, et elle reviendra !.. Elle revient toujours.. Maintenant, laissez-moi tranquille !

—Comment, que je vous laisse tranquille ! exclama le coroner Gribbish avec indignation.. Misérable ! Votre cynisme ne me permet plus aucun doute, et certainement vous avez découpé votre femme en morceaux.... Constables, arrêtez cet homme.

Immédiatement les deux agents de police qui accompagnaient le coroner mirent la main au collet de l'horloger, malgré ses protestations, et il fut emmené en prison au milieu des huées de la foule qu'on eut toute la peine du monde à empêcher de le lyncher.

***

Le lendemain matin, tous les journaux bien informés de Chicago publiaient des colonnes de détails sur la mystérieuse affaire de la femme coupée en morceaux. Les reporters rendirent compte minutieusement de toutes les allées et venues de la police, des interrogatoires, contre interrogatoires, des perquisitions.

Chaque matin, le public se jetait avec avidité sur ces renseignements, et le tirage des journaux se trouvait triplé. Mais celui qui avait le plus grand succès était incontestablement le *Chicago Humbug*, et cela grâce à son collaborateur Picknews.

—Un homme prodigieux que ce Picknews. Il n'avait pas son pareil dans les Etats-Unis pour empêtrer la police, en faisant, concurremment avec elle, une enquête judiciaire. Et avec cela un toupet dont rien n'approchait. Il vous aurait, sans le moindre embarras, interviewé le grand Mogol ou l'empereur de la Chine, s'ils fussent venus à Chicago, et, quand il "prenait" une conversation à quelqu'un, il avait le talent de lui faire dire tout ce qu'il voulait. C'était ainsi qu'il avait tiré des renseignements véritablement extraordinaires à Mde Sarah Bernhardt sur son histoire privée, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Mais, nous le répétons, son triomphe c'était le crime. Le crime, il l'exploitait, il le dramatisait, il en faisait des romans qui passionnaient le public, et son précieux concours était hors de prix. Mais le *Chicago Humbug* n'y regardait pas.

Le premier, Picknews, s'était attelé à l'affaire O'Clock. Il avait reconstitué l'existence entière de l'accusé, et avait démontré sa culpabilité par une série de déductions véritablement prodigieuses.

Pour lui, il n'y avait pas de doute possible. Le cadavre avait été disséqué et les morceaux en étaient cachés dans la maison. Chaque jour, il reprochait à la police ses lenteurs, et réclamait une plus minutieuse perquisition faite sous le contrôle des représentants de la presse. Et il cria tant et si bien, que le coroner Gribbish, bien qu'exaspéré, finit par l'autoriser à assister, ainsi que plusieurs de ses confrères, à une perquisition nouvelle dans laquelle devaient être explorés les moindres recoins de la maison de l'horloger.

***

Elle eut lieu le matin et ne dura pas moins de quatre heures. O'Clock y assistait, sous la surveillance de quatre agents de police. Il avait repris tout son calme, et ne paraissait nullement inquiet.

Dans la maison on ne trouva rien, rien de rien, pas un indice :

—Allons à la cave ! dit l'admirable Picknews d'un ton de commandement, comme s'il avait été chargé de mener l'enquête.

Cette cave avait déjà été visitée. On y avait trouvé une scie à main couverte de taches rougeâtres, mais O'Clock, sans se troubler le moins du monde, avait répondu que c'étaient des taches de rouille, et l'instrument était actuellement entre les mains des experts, qui n'avaient pas encore remis leurs rapports. Picknews était fixé à l'avance. Il sentait que c'étaient des taches de sang. On fouilla le sol, on ne trouva rien. Picknews, alors se souvenait du terrible conte fantastique d'Edgard Poë, commença lentement à ausculter les murs avec un marteau. Tout le monde haletait en suivant ses mouvements. Trois des murs et les quatre cinquièmes du dernier sonnèrent le plein, mais voici que tout à coup, il sembla à Picknews que le son se modifiait. Evidemment le mur avait été percé là, et le cadavre y avait été enfermé.

Il allait pousser un cri de victoire, mais il le retint entre ses lèvres.

Une idée venait de lui venir subitement, celle d'achever sa découverte seul, et d'en donner la primeur à son journal, avant même que les gens de police en fussent informés.

—Rien ! dit-il d'un ton découragé.. nous n'avons plus qu'à nous en aller.

Tout le monde se rangea à cet avis, car il faisait dans la cave un froid tout à fait désagréable.

Et, pendant qu'on remontait l'escalier en file indienne Picknews, qu'on croyait déjà parti pour son journal, redescendit subreptictement les marches, et referma la porte de la cave sur lui.

***

Il triomphait tellement qu'il ne tenait plus dans sa peau. Quel nez feraient le lendemain le coroner Gribbish et ses estafiers, et quel succès pour le *Chicago Humbug !*

Mais il importait d'agir prudemment, afin de n'être pas dérangé dans sa besogne.

Aussi, mit-il dix-sept heures à faire un trou dans la muraille avec son couteau, grelottant dans l'obscurité, et s'attendant à chaque minute à toucher le cadavre de Mme O'Clock..

Tout à coup, son couteau s'enfonça dans le vide, ce qui prouvait que le mur était traversé. La femme n'était pas dedans, mais il était clair que, du côté opposé, il y avait un autre caveau. Le cœur battant à tout rompre, l'héroïque Picknews descella une énorme pierre et se glissa par le trou. Il flamba une allumette, et ce qu'il aperçut alors lui glaça le sang. Sur une espèce de table de pierre, il y avait une chose sanguinolente, longue comme le bras, un membre coupé évidemment. Il saisit avec son mouchoir cette terrible pièce à conviction, et, distinguant devant lui, à travers la demi-obscurité, une porte qui s'entrebaillait sur un petit escalier, il s'élança hors de ce charnier, renversa à moitié une bonne, et se précipita dans la rue.

Mais il n'eut pas fait cinquante pas dans la direction des bureaux du *Chicago Humbug*, qu'un agent de police l'appréhendait au col. En même temps derrière lui, il entendait une femme crier d'une voix haletante :

Arrêtez-le ! arrêtez-le !... c'est un filou, il vient de voler dans le garde-manger le déjeuner de M. le coroner...

***

Picknews effaré, fit un haut le corps. L'agent lui avait déjà arraché son paquet et constaté que ce qu'il tenait à la main était un lapin écorché. Picknews était entré avec effraction dans le caveau où le cuisinier de Gribbish serrait ses provisions !

Et, le jour, où il passa en justice, sur la plainte du coroner, trop heureux de vexer un journaliste, il eut le désagrément d'apercevoir dans l'assistance la propre femme de O'Clock qui, après une escapade de quelques jours, était revenue inopinément juste pendant que Picknews travaillait dans la cave à percer le mur.

GASTON VASSY.

DU BEURRE

Le détective Gladu a arrêté, samedi, Paul Hector, Louis Morier et Nap Morier.

Ces trois individus cherchaient à vendre une tinette de beurre. Gladu soupçonna un vol et les arrêta.

Ce matin, le magistrat de police les a libérés.

REVISION

Le bureau des Réviseurs des listes électorales s'est réuni, ce matin, sous la présidence de M. l'échevin Généreux.

Présents : Les échevins Beausoleil, Beauchamp, Farrell, Stroud, et MM. Perrault et Chagnon.

SOUPCONNE

Samedi après-midi un homme de police était en faction sur la rue des Allemands quand il vit venir une quinzaine d'individus à mine rebarbative. Ils les soupçonna. Tout-à-coup deux d'entre eux Smith et Racette se rendirent dans un magasin de seconde mains pour vendre une varloppe et une égoïne qu'ils offraient à quarante cts. Le constable les arrêta sous soupçon. Ce matin Smith et Racette ont comparu devant le magistrat de police qui devra attendre pour les condamner que le propriétaire se présente.

Recettes de chemins de fer

Les recettes du Pacifique pour la dernière semaine s'élèvent à la somme de $134,000. L'année dernière, à même époque, elles s'élevaient à la somme de $70,000, ce qui donne un surplus de $64,000 pour cette année.

—Au Grand Tronc, les recettes sont de $270,008. L'an dernier, elles étaient de $332,164. Ce qui donne un déficit de $62,156 pour cette année.

Ces déficits sont dus, selon un des principaux employés du Grand Tronc, au manque de fret depuis deux ou trois semaines.

Faites accorder vos pianos

M. Albert Dubé, ancien employé de la maison Norris et Fletcher, fabricants de pianos de Boston, vient de s'établir à Montréal comme accordeur de pianos.

M. Dubé possède des certificats de première classe, de MM. Norris et Fletcher, de MM Calixa Lavallée, du Conservatoire de Boston, de MM. P. Letondal, et J B Labelle, pianistes de Montréal et de MM. Ernest et Gustave Gagnon de Québec.

Nous invitons nos amis d'une manière toute spéciale, à donner leur patronage à M. Dubé.

S'adresser au No 1, rue St Edouard, près de la rue Bleury. —20-1jno

Chronique Locale.

Touristes—Plusieurs touristes américains sont arrivés en cette ville aujourd'hui.

Assemblée—La compagnie, mutuelle de télégraphie tiendra son assemblée annuelle le 11 février.

Promenade—Le club de raquettes "Emerald," fera ce soir une promenade chez Lumkin, à la Côte des Neiges.

Recettes—Les recettes de la douane, samedi s'élevaient à $28,052.11 et le montant total des recettes de la semaine est de $170,247.48.

Taxe—La taxe de licence pour les auberges dans la municipalité de Ste-Cunégonde a été augmentée de $25 qu'elles sont actuellement à $100.

Course—Dans la course du club de raquettes "Crescent" qui a eu lieu samedi soir à travers la montagne M. J Moore a été proclamé le vainqueur; ayant parcouru la distance en 22 minutes et 20 secondes.

La Cathédrale—On nous informe que Sa Grandeur Mgr Fabre vient de décider de faire continuer le printemps prochain la construction de la Cathédrale. Il paraît qu'une circulaire vient d'être adressé à cet effet, aux divers curés des paroisses et que l'entrepreneur M. Perreault recevra ces jours-ci les instructions nécessaires.

—Les consomptifs doivent essayer Allen's Lung Balsam en vente chez tous les pharmaciens.

Pour les Brulures—Humectez l'endroit brûlé avec du Pain-Killer de Perry Davis, jusqu'à ce que la douleur cesse. Ça ne sera pas long.

Mères et Nourrices

Lisez avec soin les avantages que le Sirop de Coderre a sur tout autre Sirop Calmant ou Cordial offert pour les maladies des enfants.

Le Sirop des Enfants du Dr. Coderre est préparé avec soin, suivant la formule du Dr. Coderre, et a été employé par lui dans sa pratique privée pendant des années, ayant au-delà de quarante ans d'expérience comme médecin.

Le Sirop de Coderre est hautement recommandé par les Professeurs de la Faculté de Médecine du Collège Victoria, Montréal.

Le Sirop de Coderre est parfaitement sur et peut être administré sans aucun danger contre les maladies pour lesquelles il est recommandé.

Le Sirop de Coderre est exempt de tout repos ou de substances désagréables.

Le Sirop de Coderre guérit les Coliques et les douleurs de la dentition.

Le Sirop de Coderre guérira la diarrhée des enfants et les irrégularités des intestins causées par la dentition. 8juil-1no

A VENDRE

A vendre TROIS *SPRING BEDS* de 'Gale' au prix du gros. S'adresser à

L. A. C., Bureaux de *L'Etendard*

16j-1no

Logements à Louer

S'adresser au No. 3?? rue Lagauchetière, entre les rues Sanguinet et St-Denis. 6f

AVIS.

Une demande sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un Acte afin d'incorporer la "Société des Marchands Détailleurs de Nouveautés de la Province de Québec."

Montréal, 21 janvier 1885. 1m

AVIS

EST par le présent donné que la "Compagnie Co-opérative de Secours du Canada (limité)," fera application à la prochaine Session du Parlement pour obtenir un amendement réglant l'émission d'actions préférentielles et le paiement de dividendes sur icelles et pour d'autres fins.

Montréal, 26 décembre 1884. 15jn-91-2fs

AVIS

L'Ecole de Medécine et de Chirurgie de Montréal

S'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session pour obtenir le pouvoir de conférer des dégrés en médecine équivalant, pour toutes les fins légales, aux dégrés universitaires.

S. PAGNUELO,
Avocat.

Montréal, 12 janvier 1885. 1m

Jos. O'C. Mignault, B.A.

INGÉNIEUR DE MINES et CHIMISTE ANALYTIQUE,

Chambre No. 11, Bloc Baron,

162 Rue St. Jacques.

Examens d'Aliments, Minéraux, etc, 8j 84-2m

SAVAGE'S URSINA

—OU—

Graisse d'Ours Canadiens

La vogue qu'a prise cette Pomade est due à sa qualité supérieure et à son parfum délicieux.

Cette POMADE doit se trouver sur les bureaux de toilette de toutes les Dames.

Préparée d'après la recette originale de MM. Lamplough & Campbell, par leurs successeurs

EVANS, FILS & MASON, (Limitée)

Montréal, Toronto, Can., Boston, E.-U. 20j-1no q h

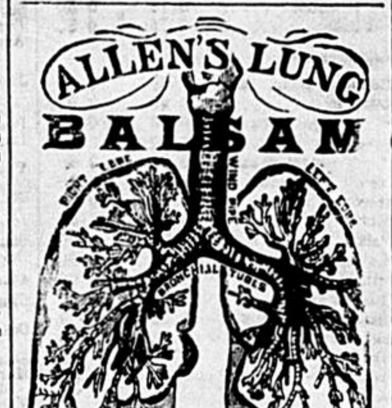

ALLEN'S LUNG BALSAM

LE REMÈDE POUR GUÉRIR LA

Consomption, la Toux, les Rhumes,

L'ASTHME, LE CROUP,

Et toute Affection de la Gorge, des Poumons et des Organes Pulmonaires.

PAR SON USAGE SUIVI,

LA CONSOMPTION A ÉTÉ GUÉRIE,

Lorsque d'autres remèdes et Médecins n'avaient pu effectuer la guérison.

Recommandé par les Médecins, Ministres et Gardes-Malades ; en un mot, par tous ceux qui en ont fait un essai raisonnable. *Il soulage infailliblement.*

Comme Expectorant il n'a pas d'égal

L'enfant le plus délicat peut le prendre sans danger. Il ne contient pas d'OPIUM sous aucune forme.

☞ La manière de s'en servir accompagne chaque bouteille.

☞ En vente chez tous les Pharmaciens.

PAIN-KILLER DE PERRY DAVIS

Toujours PRET

A SOULAGER LES DOULEURS

L'Ancien Pain-Killer,

[illegible] 27 et

La NOUVELLE MACHINE A BRODER

Patentée le 6 Mars 1882.

Fait aussi des Capuches, Tidies, Mitaines, Paillassons, etc.,

Avec facilité et rapidité. Prix seulement une piastre. Machine envoyée par malle avec la direction sur réception du prix. Agents demandés. Ecrivez pour circulaires à P. W. ROSS, P. O. Box 541. Seul manufacturier, Guelph, Ont. Aussi marchand de patrons de toutes sortes pour broderie. 27n-1a

Un NOUVEAU PARFUM

Des PLUS SUAVES et des PLUS EXQUIS

tiré de la Fleur. Le plus delicat et le plus en vogue.

☞ Vendu par tous les Pharmaciens. Prix 75 centins.

DAVIS & LAWRENCE CO.

SEULS AGENTS.

27 o 81 MONTRÉAL

VENTE IMPORTANTE aux ENCHERES

De propriété appartenant à une société de construction en liquidation

Jeudi le 12 Février courant

A nos salles No. 239 rue St. Jacques.

193 et 197 RUE CADIEUX

Deux cottage, solidement construits, contenant 9 pièces chacun, à part la salle de bain ; cabinets d'aisance, eau, gaz, etc. Fondations et rez-de-chaussée en pierre ; emplacement très vaste et bonnes dépendances. Possession le 1er mai.

126 à 136 RUE DELISLE,

Pâté de maisons en brique à trois étages et à 4 logements, avec deux cottages en brique en arrière. Toutes ces maisons sont en bon état et n'ont besoin d'aucune réparation. Lot 45 x 91 pds. Loyer $450. Conditions : moitié au comptant et la balance payable avec intérêt au taux de 9 0/0.

804 à 810 rue Saint Bonaventure

(Sainte Cunégonde)

Magnifique pâté de maisons en brique à trois étages et à plusieurs logements, fondations en pierre, vastes cave, avec un bloc à deux étages et à 6 logements en arrière. Cette propriété est en bon état et louée à des personnes qui paient leur terme régulièrement. Belle occasion de faire un placement avantageux. Se loue actuellement pour $575. Conditions : ½ au comptant et la balance payable au gré de l'acheteur, à 6 0/0.

No. 22 rue Conway

Bonne maison lambrissée en brique, à deux étages, située dans un quartier central à la Pointe St-Charles. Sera vendue positivement. Conditions faciles. Venez la visiter.

Vente à DIX heures.

PARENT FRERES,
Encanteurs et agents d'immeubles,
239 rue Saint-Jacques.

5f

CE QUI SUIT a paru dans notre Extra.

Petite Télégraphie

Madrid, 9—L'évêque de Madrid a défendu à son clergé de lire les œuvres de Zola sous peine d'excommunication.

Philadelphie 9—Thos Golden âgé de 17 ans, a reçu hier soir, un coup de feu de Wm Dixery, âgé de 19 ans. Golden dit que Dixery a fait feu sur lui, sur l'ordre du beau père de ce dernier du nom de Duncan. Dixery s'est enfui et Duncan a été arrêté.

Wabash Ind, 9—Wm Hickey qui a tenté d'assaillir le rédacteur du *Courrier* a été tué d'un coup de feu, samedi soir.

Péori Ill, 8—Les chaudières de la fabrique d'empoi de la Fleminich Manufacturing Co. ont fait explosion hier soir. La bâtisse est fortement endommagée. Les chaudières ont été rejetées à un quart de mille. Le chauffeur et le gardien se trouvaient dans la bâtisse au moment de l'accident, mais l'on n'a pas pu les retrouver depuis.

Québec, 9—Un jeune homme du nom de Flood, par un traîneau au bas de la glissoire érigée sur le fleuve. Il a été ramassé sans connaissance. Il a reçu une blessure grave sur le dessus de la tête.

Québec 9—Les Irlandais vont fêter la St Patrice par une grande procession.

Ottawa, 9—On parle de louer un régiment pour aller au Soudan. On mentionne le nom du colonel Williams comme étant à la tête du mouvement.

LES DYNAMITARDS

Chicago 9—Quarante membres de l'ancienne organisation fénienne se sont réunis hier et ont décidé de réorganiser cette association, sous le nom de *Old Fenian Guard*. T P Sherlock a annoncé le but de cette association qui est de faire sauter toute la ville de Londres. D'autres orateurs se sont opposés à l'usage de la dynamite.

Accident de chemin de fer

Creston Ia 9—Au moment ou le train du chemin de fer Chicago, Burlington et Quincy, arrivait près d'un pont qui se trouve à 10 milles d'ici, il frappa un clou qui était sorti des rails, dérailla et continua sa route sur les travers jusqu'à ce qu'il fut sur le pont. Alors le pont s'écroula amenant avec lui deux chars à voyageurs et 1 char dortoir contenant de 20 à 25 voyageurs. Les personnes suivantes ont été tuées : Robt Brown, de Mont Plaisantlu., Mde Powell de New Albany Ind., et Mde W C Carroll de Dan Gache, Col.

GUERRE DU SOUDAN

Rome 9—On dit que le ministre de la guerre se prépare à envoyer 15,000 hommes au Soudan. Le roi appuie fortement le mouvement en faveur de l'Angleterre.

Londres, 9—Le général Wolseley, dans une dépêche qu'il a envoyée au bureau de la guerre, ce matin, de Korti, dit qu'un messager, qui vient d'arriver de Berti, lui apporte des nouvelles du général Earle.

Le général avance rapidement vers Berber. Ses forces, qui se composaient d'un détachement de cavalerie, lors du départ du courrier, étaient arrivées aux Puits de Saackook, où ils surprirent et mirent en fuite, un corps de rebelles, qui s'étaient campés là. Ils allaient rejoindre le lieutenant du Mahdi, Osman Digna. 30 rebelles furent tués et six faits prisonniers. On s'empara des chameaux et autres animaux des rebelles, ainsi que d'un grand nombre de carabines Renington. Il paraîtrait que les rebelles étaient sous le commandement du fameux chef qui a si traîtreusement fait massacrer Stewart.

Chronique Religieuse

—M. l'abbé Henri de Brie, ancien supérieur des Trappistes, et actuellement curé de Ste-Justine, est dangereusement malade.

—Ce matin à 3 heures a. m, a été chanté dans la chapelle des Sœurs de la Charité de Québec, un service solennel pour le repos de l'âme du Rév Père Braun, S J, directeur de cette communauté pendant 13 ans. Les Sœurs de la Charité sont heureuses de donner au regretté défunt, cette preuve de leur respectueuse reconnaissance.

—Le Révd M. Châtillon, vient d'être nommé curé de la nouvelle paroisse de Como, comté de Rigaud.

Noces de diamant

Le 3 février dernier plusieurs amis se réunissaient chez M. F Robillard, fils, à St Sulpice, pour fêter les noces de diamant ou le 60e anniversaire du mariage de M François Robillard, père, et de Mme Rosalie Sylvestre.

Les vénérables vieillards sont âgés respectueusement de 90 et 91 ans.

Cette fête de famille a été des plus belles.

MALHEUR

Un jeune O'Leary a été tellement blessé samedi dernier à la gare Bonaventure pendant qu'il était à faire quelques réparations à une locomotive qu'on a dû le transporter en toute hâte à l'hôpital, il est mort dans le courant de l'après midi. Une enquête aura lieu ce soir.

—Un jeune enfant de la rue Cadieux a été grièvement blessé samedi après-midi pendant qu'il glissait sur la rue Saint-Constant.

Société St Patrice

Cette société a eu, hier, une réunion au presbytère de St Patrice.

Le Révérend Père Callaghan présidait l'assemblée.

On procéda à l'admission de plusieurs membres.

M. Edward Murphy, vice-président, annonça à l'assemblée qu'il donnera, vendredi prochain, une conférence dans les salles du Catholic Young Men's Society.

Il aura pour sujet "Le microscope et ce qu'il cache aux regards" ou "Une heure avec le monde invisible."

Après quelques affaires de routine, l'assemblée s'ajourne.

Vol audacieux

Samedi soir à 9½ hrs, un gardien de nuit Tom O'Brien vit un homme qui pénétrait dans le magasin de MM. McLean et Campbell, épiciers de cette ville. Soupçonnant quelque vol, il lui demanda raison de sa présence à cette heure de la nuit.

Sans prendre son sang froid, la personne en question, répondit qu'il était le propriétaire, alluma un fanal, puis pénétra dans l'intérieur du magasin.

Le gardien satisfait de ces explications s'éloigna.

Vers minuit un autre homme de police passant près de l'endroit, s'aperçut que la porte du magasin était ouverte et alla sur le champ en avertir M. McLean, qui, à son arrivée constata qu'il avait été victime d'un vol.

Depuis quelques semaines c'est la seconde fois, que ces messieurs sont devenus les victimes d'audacieux voleurs.

Sérieux cas

Un jeune garçon, Arthur Paquet, a été renversé vendredi dernier par un des chars urbains portant le No 29, rue Notre-Dame, au coin de la rue St Martin.

L'enfant dit qu'il se trouvait dans un des chars et qu'étant sur le point de descendre il pria le conducteur d'arrêter le char.

Celui-ci, cependant, au lieu d'arrêter, prit l'enfant par le bras et le poussa hors du char.

Paquet n'eut pas le dent de se garer et il fut frappé et renversé par le char de la cité.

Paquet dit qu'il est entré dans le char au coin des rues Wolfe et Notre-Dame et que jusqu'à la rue St Martin les chevaux ont été à toute vitesse.

Par-ci par là

—La paroisse de Weedon va être doté au printemps d'une fromagerie dont M. Alphé Fontaire sera le propriétaire. Les établissements de ce genre font la richesse des cultivateurs.

—Un détective privé vient de faire sommer 100 citoyens de Toronto de comparaître devant la Cour de Division, pour répondre à l'accusation d'avoir voté deux fois à la dernière élection du maire.

—A la suite d'une explosition, la manufacture de poudre, à Cumminsville, Ontario, a été détruite par le feu. Aujourd'hui, nous apprenons que la compagnie a décidé de ne pas reconstruire ses bâtiments et d'attendre au printemps pour venir à Québec établir son industrie. Qu'elle soit la bienvenue.

—Les bains publics de Vienne sont les plus beaux du monde. Le bâtiment est situé au cœur de la ville et couvre un bassin de 570 pieds de longueur sur 156 de largeur ayant une profondeur variant de un jusqu'à douze pieds. L'énorme quantité d'eau qu'il contient est renouvelée trois fois par jour. Cet établissement est ouvert six mois de l'année depuis cinq heures jusqu'à la nuit.

—Pendant les quatre, dernières années, la population de Magog a presque triplé. Elle comprend aujourd'hui 1262 habitants ou 247 familles. C'est une localité florissante que Magog. On y remarque plusieurs fabriques et celle où l'on manufacture l'indienne emploie 150 personnes.

—Le mouvement de la population à St Elzéar de Beauce, pendant l'année 1884, a été comme suit : naissances 52, mariages 15, décès 26. Comme on le voit le nombre des naissances a été double de celui des décès, ce qui est de fort bonne augure pour l'avenir. Celui des mariages est non moins fécond en riches promesses pour un prompt accroissement de la population.

—Les travaux dans les chantiers de la Beauce ont été considérablement retardés par le défaut de neige, et, à l'heure qu'il est, il n'y en a pas encore assez dans la forêt, pour faire commodement le charroyage des billots.

—Le personnel de l'asile du Bon Pasteur de Québec se compose de 56 religieuses professes, 7 novices, 14 postulantes, 90 pénitentes et 31 sœurs tertiaires.

—L'hospice de la charité de Québec, compte aujourd'hui : 88 religieuses professes, 29 novices et postulentes, 71 vieilles infirmes 108 orphelins, 174 orphelines, 52 Franciscaines, 80 garçons pensionnaires, 41 garçons demi-pensionnaires ; 83 filles pensionnaires et 13 demi-pensionnaires. Et dire que c'est la charité seule qui fait vivre cette admirable institution ! C'est presque incroyable ; mais c'est pourtant le cas.

—*Le Courrier du Canada.*

—Le 10 septembre 1879, un matelot nommé Nelson Prud'homme, de West-Troy, a été trouvé mort sur le remorqueur "Belle" avec une balle dans le crâne. Jusqu'ici, on n'avait pu encore tomber sur la trace des coupables. Il y a quelques jours, Wm H Larkins, voyageur au long cours, informa la police de New-York qu'il avait entendu une conversation entre le canotier John Pender et Edouard Watson, commis de buvette, au cours de laquelle les deux individus déclarèrent avoir eu connaissance du crime. Pender et Watson ont été arrêtés.

—M. Morency, dit le *Canada* d'Ottawa, l'arpenteur du gouvernement de Québec, qui était en cette ville jeudi dernier et a assisté à l'assemblée de la Société de Colonisation du lac Témiscamingue, est parti hier soir, en compagnie du Rév Père Gendreau, O. M. I., pour aller visiter les terrains que cette société veut obtenir dans le nouveau territoire à coloniser. M. Morency s'en va là en mission officielle et nous espérons que son voyage sera fructueux.

Un littérateur russe, mort récemment dans la dèche finale, a légué tout son avoir, son corps, à la faculté de médecine de Kasan, et cela pour les motifs suivants :

"Mes yeux pourront servir de sujet d'étude aux savants ; j'en ai usé et abusé à l'encontre de toutes les prescriptions médicales, lisant et écrivant à contre-jour, passant des nuits dans des tabagies, etc : et cependant, j'ai conservé jusqu'à soixante-huit ans une vue excellente.

"Mon crâne aussi est curieux ; il a à peu près la dimension de celui de l'Apollon du Belvédère, et pourtant, malgré cet excès de cervelle, je n'ai fait toute ma vie que des sottises."

—Saint-Sébastien d'Aylmer compte aujourd'hui 130 familles dont 122 cultivant et 8 sont emplacitaires. Il s'agit de construire prochainement en cette paroisse une église pour remplacer la chapelle qui est devenue trop petite pour la population.

Cie de Navigation de Longueuil

L'assemblée générale, et l'élection des Directeurs de cette importante compagnie est convoquée pour le vingt février au No 17 rue St-Jacques.

NOUVELLE DECOUVERTE

Un M. Gerhardt vient d'inventer un nouvel appareil avec lequel il peut prévenir n'importe quel accident ou collisions sur les chemins de fer. Cet appareil sera essayé ces jours-ci sur le Grand-Tronc.

CLOTURE DE BAZAR

Toutes les personnes qui s'intéressent au bazar de Ste-Brégide, apprendront avec plaisir sans doute le résultat de la votation.

C'est M. Frs Martineau qui a été l'heureux vainqueur. Il l'a emporté sur son rival par une majorité de 800 voix.

ELECTIONS MUNICIPALES

Monsieur Alexis Bisaillon a été élu maire de la municipalité du village de St-Rémi, à l'unanimité du conseil.

Le même soir de l'élection, monsieur le Maire invitait ses nombreux amis à passer la veillée chez lui. M. Bisaillon, comme toujours, sut bien faire les choses ; d'ailleurs sa libéralité et son exquise politesse sont trop bien connues pour en faire l'éloge : l'on s'en donna jusqu'à une heure avancée de la soirée.

PROCESSION

Les charretiers de la Cie du chemin de fer du Pacifique après avoir rempli leurs voitures de marchandises se sont formés samedi en procession au nombre de quarante voitures et ont parcouru les principales rues de notre ville en chantant et jouant de la musique.

La procession était sous le contrôle de M. W B Smith, président de la Cie d'Express "Dominion."

Une autre promenade doit avoir lieu ces jours-ci.

ACCIDENT

Vers six heures hier soir trois individus conduisant un cheval et une voiture à toute vitesse ont renversé un nommé John Gillis sur la rue Guy. Le constable McGratts est arrivé immédiatement sur le lieu de l'accident et a trouvé le blessé évanoui avec une large blessure à la tête. Il le transporta chez le Dr Earth, qui lui donna les soins nécessaires et ce n'est que plusieurs heures après qu'il lui fut possible de retourner à son domicile, rue St Martin No 225. Les auteurs de cet accident ont fouetté leur cheval et on n'a pas pu les arrêter encore.

Bazar à Laprairie

Demain, s'ouvrira, à Laprairie, dans l'asile des Sœurs de la Providence, un bazar pour venir en aide aux pauvres et aux orphelins de l'endroit.

Ce bazar sera tenu durant trois jours. Les objets qui seront offerts en vente sont magnifiques et chose digne de remarque, les prix que l'on demandera seront à la portée de toutes les bourses.

La table de rafraîchissements ne manquera pas d'attirer un grand nombre de personnes vu la qualité et les bas prix des bonbons, etc, etc, qui y seront offerts.

Les personnes charitables de Montréal, sont priées d'encourager cette bonne œuvre.

COLONNE DE CARSLEY

Robes brodées pour enfants chez
S. CARSLEY.

Robes brodées pour enfant chez
S. CARSLEY.

Robes brodées pour enfants chez
S. CARSLEY.

Gilets brodés pour enfants chez
S. CARSLEY.

Gilets brodés pour enfants chez
S. CARSLEY.

Gilets brodés pour enfants chez
S. CARSLEY.

Manteaux brodés pour enfants chez
S. CARSLEY.

Manteaux brodés pour enfants chez
S. CARSLEY.

Manteaux brodés pour enfants chez
S. CARSLEY.

Pelisse en cachemire pour enfants chez
S. CARSLEY.

Pelisses en cachemire pour enfants chez
S. CARSLEY.

Pelisses en cachemire pour enfants chez
S. CARSLEY.

Parapluies ! Parapluies !

Le stock de S. Carsley est complet, comprenant toutes les qualités et tous les prix.

CANNES

L'assortiment le plus beau en dehors de l'Angleterre.

— CHEZ —

S. CARSLEY

Fouets Elegants.

Un magnifique assortiment de fouets et de verges, et pour les Dames et pour les Messieurs.

CHEZ

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777

Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

Second bloc à l'ouest de l'Eglise Notre-Dame

NAISSANCES

MOUNT—En cette ville, le 7 courant, Mme P. E. Mount une fille.

Mort subite

Les cas de mort subite sont très fréquents depuis quelques temps. Il ne se passe pas une journée sans qu'on ait à en enregistrer.

Samedi, encore nous en constations un nouveau.

M. Samuel Childlon, natif d'Angleterre, âgé de 50 ans, résidait au No 35 de la rue Papineau.

Vers dix heures et demi, comme il achevait de monter son horloge, il tomba sur le plancher raide mort. Il est mort de maladie de cœur.

Childlon était employé dans une manufacture de caoutchoux et jouissait d'une bonne réputation.

PROFESSIONS RELIGIEUSES

Il y a eu ce matin au Couvent de la Miséricorde, rue Dorchester, plusieurs professions religieuses. La cérémonie commença à 8 hrs.

Sa Grandeur Monseigneur Fabre, présidait.

Parmi les membres du clergé, on remarquait le Rév M. Brien, chapelain du Couvent, le Rév M. Legris et M. l'abbé John Donnelly, de l'évêché de Montréal.

A fait profession : Melle Hamelin en religion Sœur Ste Rosalie.

Ont prit l'habit : Melles Albina Tangeau en religion Sœur Ste Zénon ; Catherine Cotter en religion Sœur St Ignace ; Célina Lépine en religion Sœur St Alphonse de Ligouri ; Marie Doherty en religion Sœur St Thomas d'Aquin ; Marie Dumont en religion Sœur St Victor.

COUR DU RECORDER

9 février.

Sous la présidence de Son Honneur le Recorder de Montigny.

25 prisonniers ont comparu, ce matin, en cour du Recorder.

Nap. Bastien, 24 ans, est accusé d'avoir prêter son numéro de voiture à une autre personne, $1 ou 2 jours.

Wm Harms, 50 ans, vagabondage $2 ou 4 jours.

Alfred Lafranchise, 25 ans, flanant sur la rue, $5 ou 15 jours.

Robert McConnell, 50 ans, ivresse $10 ou 8 jours.

Angélina Corbeil, accusé d'avoir tenu une maison malfamée sur la rue Mignonne, 6 mois de prison, $25 ou 6 autres mois.

Napoléon Viau, 23 ans, ivresse, $5 ou 15 jours.

Joseph Moyen, 19 ans, ivresse, $1 ou 8 jours.

John Brien, 35 ans, et Alph G Georges, ivresse, $5 ou 15 jours, chacun.

John McNeill, 31 ans, ivresse, $2 ou 8 jours.

James Howard, 30 ans, ivresse, $5 ou 15 jours.

Marguerite Lefebvre, 26 ans, Elizabeth Lefebvre, 25 ans, Maria Brunette, 24 ans, Jane Moore, 25 ans, accusées d'avoir tenu une maison malfamée, 6 mois chacune, et $25 ou 6 autres mois.

Oliva Marcheterre, 24 ans, trouvée dans une maison malfamée, 6 mois.

Chronique Locale

Egout—On se plaint du mauvais état de l'égout de St Gabriel.

Brisée—La vitre du magasin portant le No 2006 de la rue Notre-Dame a été brisée.

Conférence—M. Faucher de St Maurice donnera, mercredi prochain, au club Cartier de Montréal, une conférence.

Succursale—Le 10 février prochain, la banque du Peuple ouvrira une succursale à Trois-Rivières.

Trouvé—Son Honneur le Maire a trouvé un foulard. Le propriétaire pourra le réclamer en s'adressant au maire.

Bazar—Le bazar des Révdes Sœurs Marianistes de Ste Croix commencera le 12 février pour finir le 17.

Navigation—Il est rumeur qu'à l'ouverture de la navigation le vapeur "Filgate" naviguera entre Montréal et St Cécile de Valleyfield.

Valise—Un cocher du nom de Napoléon Roch a trouvé une valise dans sa voiture appartenant à un individu qu'il a conduit à la gare du Pacifique samedi.

Société.—L'assemblée mensuelle de la société de Tempérance Ste-Anne a eu lieu dans ses salles de conférences sur la rue Young, hier.

Personnel—Le Révd Père Aylward, de l'église St Patrice, est retenu à sa chambre depuis quelques jours par une très forte attaque de bronchite.

Incorporation.—La "Mount-Royal and Island Railway Company" doit s'adresser à la Législature provinciale à sa prochaine session pour être incorporée.

Faible—Son Honneur le maire Beaudry s'est trouvé faible hier pendant la grande messe au Gésu. Heureusement ce malheur n'a été qu'instantané.

Société St Jean-Baptiste—C'est à huit heures, ce soir, qui aura lieu au Cabinet de Lecture Paroissiale, l'élection des officiers généraux de cette société.

Feu le Révd Père Braun—C'est à 9½ heures demain matin que sera chanté chez les Revds Pères Jésuites le service pour le Rév Père Braun S J.

Tous sont invités.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. James Steel, manufacturier de meubles, No 1903 rue Notre-Dame, qui paraît dans une autre colonne.

1f-m fév. 84-1-a.

Visiteurs—Une députation du club de traine-sauvage "Woodlawn" de Saratoga est arrivé samedi en cette ville pour prendre part à nos amusements d'hiver. Il passeront quelques jours au milieu de nous.

Zèle—Le sergent Gaudry fait la guerre aux maisons malfamées dans ce temps-ci. Il a déniché plusieurs nids samedi dernier. Les linottes qui les peuplaient ont été envoyées en prison ce matin.

Présentation—M. James Wilson organiste de l'église Sainte-Anne, ayant résigné sa position, ses nombreux amis lui ont présenté, samedi, outre une magnifique adresse, un très-joli loquet d'or comme marque d'estime.

Collision—Dans une collision qui a eu lieu samedi soir sur la rue Craig, entre deux voitures de charretiers, un nommé Louis Lareau, cocher de place a été grièvement blessé à la figure par le timon de la voiture. Le Dr Ambrosse lui a donné les premiers soins, après quoi il fut reconduit à sa demeure.

De retour—Les clubs de raquettes "Le Trappeur" et "Le Canadien" ainsi que leurs amis qui étaient allés en excursion à Ste Hyacinthe, sont revenus ce matin enchantés de leurs voyages et surtout de la gracieuse réception qui leur a été faite par les clubs de St Hyacinthe.

Mors aux dents—Un cheval conduit par un M. Aubé, de St Henri, a pris le mors aux dents, sur la rue St Joseph, à Ste Cunégonde, et dans sa course précipitée il vint en contact avec la voiture du Dr Smith, endommageant celle-ci et causant en même temps une chûte à Mme Smith qui se trouvait dans la voiture.

Dialogue sur le péristyle de la Bourse :

—Eh bien, tu sais, Un Tel, le voilà en plein dans la mélasse, cette fois ; il a sauté...

—Allons donc !

—Oui, mais, tu sais, il n'a peut-être pas dit son dernier mot. Il est de ces gens qui retombent toujours sur leurs pieds.

—Et même sur les pieds des autres.

Marche au Beurre

On détaille le bon beurre de

18 à 20 Cts

Au MARCHÉ A BEURRE de

J. B. RICHER,
468 rue Lagauchetière, Montréal

jno-17d

PAR PARENT FRERES.

VENTE PAR ENCAN

— DE —

Propriétés excessivement avantageuses

Mardi, 10 Février courant

A NOS SALLES

No. 239 rue St-Jacques

Nos 4, 6, 8, 10 RUE ST-CHRISTOPHE—Cette propriété comprend huit logements, est construite en brique avec fondations en pierre le tout ayant un front de 66 pieds. Localité centrale, près de la rue Dorchester, et à quelques pas du Carré Viger. Conditions faciles.

Nos 1107, 1109, 1111 RUE NOTRE-DAME, près la rue Panet—Excellente bâtisse en pierre de taille, formant un magasin et deux logements. Placement excellent. Lot 40 x 95. Cette propriété a toujours été bien louée et ne peut que rapporter davantage.

Nos 171 et 181 RUE WORKMAN—Cet excellent pâté de maisons à trois étages, en brique avec fondations en pierre, est dans un parfait état de réparation, chassis doubles et jalousies, etc. Loyers actuels, $8?0 par année. Les conditions d'achats pourront s'étendre jusqu'à dix ans, si on le désire, avec le privilège de payer avec échéance. Titres parfaits.

RUE PARTHENAIS—Grand lot à bâtir de 60 pieds de front par une profondeur de 18? pieds. Ce terrain est du côté ouest de la rue, à environ cent pieds au nord de la maison No. 198 rue Parthenais. Conditions faciles.

Vente à 10.30 heures.

PARENT FRERES,

Encanteurs et agents d'immeubles,

239 rue St. Jacques.

2f

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal—Cour Supérieure—No 607.

The Canadian Mutual Fire Insurance Company, de Hamilton, province d'Ontario, ayant un bureau d'affaires à Montréal, demanderesse, vs Martin Lefebvre, des cité et district de Montréal, défendeur.

Le 19ème jour de Février 1885, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, No. 15 en arrière, rue Parker, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions, argent comptant.

ADOLPHE DESÈVE, H.C.S.

Montréal, 9 février 1885.

Province de Québec, District de Montréal | COUR SUPERIEURE No. 242

Robert Harwood, cultivateur, de Vaudreuil, dans le district de Montréal, demandeur vs Alfred Lalonde, marchand-épicier, ci-devant de Vaudreuil et maintenant de la cité et du district de Montréal, défendeur; et messieurs Cressé & Hubert, avocats distrayants.

Le 18ième jour de Février 1885, à 9 hrs de l'avant-midi, au domicile du défendeur, No 45 rue Rey, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un cheval, sleigh, etc., etc.

Conditions argent comptant.

J. N. A. GODIN, H.C.S.

Montréal, 9 février 1885.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal—Cour de Circuit—No. 4517.

Omer Laballe, demandeur, vs James Harais, défendeur.

Le 19ème jour de Février 1885, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, No 25 rue Breunan, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice au plus haut offrant et dernier enchérisseur, les meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, &c.

Conditions, argent comptant.

J. DESERRES, H.C.S.

Montréal, 9 février 1885.

L'ETENDARD

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN ET DU SOIR.

Imprimé par PRENDERGAST & Cie, EDITEURS ET PROPRIETAIRES.

Bureaux de l'Administration et de la Rédaction : 37 rue St. Jacques.

MONTREAL.